

**Formulaire pharmaceutique, à l'usage des hôpitaux militaires de la
République Française / Présenté par les inspecteurs généraux de Service
de Santé des Armées de Terre.**

Contributors

Service de Santé des Armées de Terre.

Publication/Creation

Milan : J.J. Destefanis, 1806.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/m3jc4abv>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

(2)

FORMULAIRE PHARMACEUTIQUE,

A L'USAGE

DES HÔPITAUX MILITAIRES;

*Présenté par les Inspecteurs généraux du Service
de Santé des armées de terre,*

Et approuvé par le MINISTRE Directeur
de l'Administration de la Guerre.



A MILAN,

De l'Imprimerie et Fonderie de J. J. DESTEFANIS,
à Saint-Zeno, N.º 554.

1806.

FORMULAIRE
MATHÉMATIQUE.

TABLE

DES NOTIONS MATHÉMATIQUES

Présenté par les professeurs généraux de l'école
des sciences de l'armée de terre.

Et approuvé par le Ministre de l'Instruction
du l'Administration de la Guerre.



PARIS

chez les Citoyens de l'Imprimerie Nationale,
au Salon de la République, N. 25.

ADMINISTRATION DE LA GUERRE.

DIRECTOIRE CENTRAL DES HÔPITAUX MILITAIRES.

PHARMACIE.

Nouveau Formulaire pharmaceutique à l'usage
des hôpitaux militaires.

CIRCULAIRE.

Paris, le 15 frimaire an 13.

LE DIRECTEUR de l'Administration de la
guerre,

Aux Commissaires ordonnateurs et ordi-
naires des guerres,

Aux Conseils d'administration, Économes,
et Officiers de santé des Hôpitaux mi-
litaires.

*JE vous transmets, Messieurs, le nouveau
Formulaire pharmaceutique que j'ai adopté
pour le service des hôpitaux militaires; il
devra recevoir son exécution à partir du
1.^{er} nivôse.*

*Je vous prescris de vous y conformer
chacun en ce qui vous concerne, et d'obser-
ver exactement les dispositions ci-après:*

Il ne sera employé à l'avenir, dans les pharmacies des hôpitaux militaires, d'autres médicamens que ceux décrits sur le tableau annexé au nouveau Formulaire, page 76.

Les demandes des Officiers de santé chargés de diriger le service, et leurs prescriptions, devront être établies en conséquence.

Les Conseils d'administration, les Économes, les Pharmaciens en chef, devront remettre aux Ordonnateurs des divisions ou des armées, l'état des drogues et médicamens dont le nouveau Formulaire ne permet plus l'usage, et qui se trouveraient exister, au 1.^{er} nivôse, dans les pharmacies des hôpitaux militaires et dépôts de malades de l'intérieur et des armées.

Les Commissaires ordonnateurs pourront autoriser l'échange de ces médicamens, aux prix les plus avantageux, contre d'autres nécessaires au service, et dont l'usage est admis.

Aussitôt cet échange consommé, ils m'adresseront les procès-verbaux qui auront dû être dressés pour constater l'état et la valeur tant des médicamens sortis de la pharmacie, que de ceux donnés en échange.

Cette mesure n'aura lieu, pour les magasins et dépôts de médicamens, qu'après mon autorisation spéciale.

Comme il existe, dans ces magasins, d

approvisionnement en onguens, emplâtres, et autres médicamens composés, et qu'il est instant de les mettre en consommation, les Officiers de santé en chef des hôpitaux continueront à en demander pour leur service, nonobstant le tableau précité, qui indique les articles à acheter ou à préparer sur les lieux où se trouvent les établissemens.

Je crois utile de relater ici quelques-unes des dispositions contenues dans le nouveau Formulaire, et dont je recommande l'exécution :

(Pag. 4.) 1.^o *Aucune tisane ne sera édulcorée; l'emploi de la cassonade et du miel est réservé aux boissons gommeuses acidulées, et aux potions.*

(Pag. 4.) 2.^o *Il est recommandé aux Officiers de santé en chef de ne prescrire à chaque malade que la boisson qui lui est nécessaire pour remplir une indication particulière.*

(Pag. 8.) 3.^o *Le petit-lait ne sera prescrit que lorsque les circonstances des tems et des lieux n'y apporteront point d'obstacles : toutes les fois qu'on pourra le tirer des crémieres ou des fabriques de beurre, on le prendra de préférence, parce qu'il coûte moins cher, et qu'il peut plus facilement subir la coagulation.*

(Pag. 17.) 4.^o *Depuis vendémiaire jus-*

*qu'en germinal , la préparation des suc
d'herbes est interdite dans les pharmacies
militaires.*

*(Pag. 22.) 5.° Le cataplasme de mie de
pain sera remplacé par parties égales de
farine de lin et de farine d'orge.*

*(Pag. 11. et 45.) 6.° Les vins médicaux
et vinaigres composés ne seront préparés
qu'avec les teintures alcooliques appropriées,
et à mesure des besoins, attendu que, sui-
vant l'ancien mode, ils sont susceptibles de
s'altérer promptement.*

*(Pag. 48.) 7.° Les cantharides ne seront
plus incorporées dans l'emplâtre vésicatoire;
l'expérience ayant fait connaître l'inutilité
de cette mixtion: l'emplâtre simple, ou le
levain saupoudré à la surface par un demi-
gros de cantharides en poudre, remplace-
ront le vésicatoire de l'ancien Formulaire.*

*Mon intention, Messieurs, est que les
dispositions du nouveau Formulaire soient
ponctuellement exécutées; je me ferai rendre
compte des établissemens où il sera observé
avec le plus d'exactitude.*

Je vous salue.

DEJEAN.

AVANT-PROPOS.

EN traçant ces Formules, on n'a eu d'autre motif que de présenter pour les hôpitaux militaires un modèle de précision et de simplicité qui rendît les prescriptions plus faciles, plus uniformes et d'une efficacité moins variable. La nature et l'art fournissent des secours très-nombreux. Les médecins choisiront dans le catalogue qui suit le Formulaire, les moyens les plus appropriés à leurs vues et à leur expérience, et la pharmacie de l'hôpital auquel ils sont attachés sera approvisionnée en conséquence. Mais dans tous les cas où il sera possible de remplacer les remèdes exotiques par les indigènes, ils sont invités à les préférer, en attendant que l'art de guérir s'affranchisse tout-à-fait du tribut annuel qu'il paye à l'étranger.

C'est particulièrement dans les hôpitaux militaires qu'il faut prendre garde d'aug-

menter sans nécessité les formules; qu'il est infiniment salutaire d'en circonscrire le nombre, et sur-tout de les simplifier. Que les polypharmques se pénètrent bien de cette vérité, que les formules compliquées sont les enfans de l'ignorance, qu'on n'obtient de succès en médecine qu'en raison inverse de la multiplicité des remèdes qu'on prescrit, que les médicamens les plus efficaces ne sont absolument rien sans la méthode de les appliquer, et que le génie, dans beaucoup de circonstances, doit suppléer à tout.

T A B L E

D E S P O I D S E T M E S U R E S ,

à l'usage du service de santé.

(Dans cette table les poids sont en nombres ronds pour éviter les fractions.)

NOMENCLATURE NOUVELLE.	POIDS DE MARC.
Kilogramme	2 livres poids de marc.
Demi-kilogramme	1 livre.
Gramme	18 grains.
Demi-gramme	9 grains.
2 Grammes	$\frac{1}{2}$ gros.
4 Grammes	1 gros.
8 Grammes	2 gros.
32 Grammes	1 once.
Décigramme	2 grains.
Demi-décigramme	1 grain.
1 Décigramme et demi	3 grains.
3 Décigrammes	6 grains.
12 Décigrammes	24 grains.

Mesures de capacité en nombres ronds.

1 Litre	1 pinte.
$\frac{1}{2}$ Litre	1 chopine.
Quart de litre	$\frac{1}{2}$ setier.
La cuiller à bouche	4 gros.
La cuiller à café	2 gros.
La goutte	1 grain.

T A B L E

*De ce qui est contenu dans ce Formulaire
pharmaceutique.*

CIRCULAIRE.	Page	III
AVANT-PROPOS.		VII
TABLE des poids et mesures à l'usage du service de santé		IX

PREMIÈRE PARTIE.

Médicamens pour l'usage interne.

SECTION PREMIÈRE.

DES ESPÈCES.	Page	I
Espèces pectorales	<i>ibid.</i>	
amères	<i>ibid.</i>	
aromatiques	2	
émollientes.	<i>ibid.</i>	
anthelmintiques.	<i>ibid.</i>	
apéritives	<i>ibid.</i>	
sudorifiques	<i>ibid.</i>	
astringentes	3	
vulnéraires.	<i>ibid.</i>	

SECTION II.

BOISSONS	<i>ibid.</i>	
Tisane commune.	<i>ibid.</i>	
de racine de patience	4	
ou décoction de graine de lin.	<i>ibid.</i>	
sudorifique	<i>ibid.</i>	
ou eau de riz.	5	
ou décoction blanche	<i>ibid.</i>	

Tisane antiscorbutique	Page 5
apéritive	6
fébrifuge ou décoction de quinquina	<i>ibid.</i>
purgative, dite Royale	<i>ibid.</i>
Infusion de sassafras	<i>ibid.</i>
vulnéraire.	7
Oxycrat	<i>ibid.</i>
Limonade avec l'acide de tartre	<i>ibid.</i>
minérale.	<i>ibid.</i>
Emulsion.	8
Petit-Lait.	<i>ibid.</i>
Bière sapinette.	9
Eau gommeuse	<i>ibid.</i>
de tamarins.	<i>ibid.</i>
fondante purgative.	10
de goudron.	<i>ibid.</i>
martiale	<i>ibid.</i>
anti-syphilitique (liqueur Van-Swieten)	<i>ibid.</i>

SECTION III.

VINS MÉDICINAUX.	11
Vin amer ou stomachique.	<i>ibid.</i>
anthelmintique ou d'absinthe.	<i>ibid.</i>
fébrifuge ou de quinquina.	12
antiscorbutique	<i>ibid.</i>
cordial.	<i>ibid.</i>
de chalibé ou martial	<i>ibid.</i>
scillitique.	<i>ibid.</i>

SECTION IV.

POTIONS.	13
Potion purgative ordinaire.	<i>ibid.</i>
purgative majeure	<i>ibid.</i>
purgative avec la manne	<i>ibid.</i>
purgative avec la rhubarbe	<i>ibid.</i>
vomitive avec l'émétique :	<i>ibid.</i>

Potion vomitive avec l'ipécacuaüha	Page 14
cordiale.	<i>ibid.</i>
de Rivière	<i>ibid.</i>
avec le quinquina	<i>ibid.</i>
anti-septique.	15
anti-septique camphrée	<i>ibid.</i>
avec le kermès	<i>ibid.</i>
pectorale	<i>ibid.</i>
anodine	<i>ibid.</i>
acidulée	<i>ibid.</i>
diurétique	16

SECTION V.

SUCS D'HERBES	<i>ibid.</i>
La bourrache , la buglosse , la chicorée sauvage , le pissenlit , la laitue , le treffle d'eau , le cresson de fontaine , l'oseille , le cochléaria , le becabunga , la fumeterre , le cerfeuil	<i>ibid.</i>

SECTION VI.

DES POUDRES	17
Poudre de réglisse.	<i>ibid.</i>
cathartique.	18
anthelmintique	<i>ibid.</i>
tempérante.	19
absorbante nitrée.	<i>ibid.</i>

SECTION VII.

BOLS.	<i>ibid.</i>
Bol purgatif	<i>ibid.</i>
stomachique.	21
anthelmintique.	<i>ibid.</i>
astrigent.	<i>ibid.</i>
calmant	<i>ibid.</i>
de térébenthine	<i>ibid.</i>
antimonial	<i>ibid.</i>

SECTION VIII.

PILULES	21
Pilules scillitiques	<i>ibid.</i>
savoneuses	<i>ibid.</i>
mercurielles.	<i>ibid.</i>

DEUXIÈME PARTIE.

Médicamens pour l'usage externe.

SECTION PREMIÈRE.

CATAPLASMES	22
Cataplasme émollient	<i>ibid.</i>
anodin.	<i>ibid.</i>
résolutif.	23
contre la gangrène	<i>ibid.</i>
suppuratif	<i>ibid.</i>
tonique	<i>ibid.</i>
Sinapisme	24
Vésicatoire extemporané.	<i>ibid.</i>
Usage du thymelæa ou garou en vésicatoire.	<i>ibid.</i>

SECTION II.

GARGARISMES.	<i>ibid.</i>
Gargarisme adoucissant.	<i>ibid.</i>
détersif	25
anti-vénérien	<i>ibid.</i>
astrigent	<i>ibid.</i>
anti-scorbutique.	<i>ibid.</i>
anti-septique	<i>ibid.</i>

SECTION III.

COLLYRES.	26
Collyre détersif	<i>ibid.</i>
résolutif.	<i>ibid.</i>

SECTION IV.

LOTIONS ET FOMENTATIONS	Page 27
Eau anti-psorique	<i>ibid.</i>
végéto-minérale	<i>ibid.</i>
Vin aromatique	28
Fomentation résolutive	<i>ibid.</i>
tonique	<i>ibid.</i>

SECTION V.

LINIMENS	<i>ibid.</i>
Liniment anodin	<i>ibid.</i>
ammoniacal	<i>ibid.</i>
camphré	29
savonneux	<i>ibid.</i>

SECTION VI.

INJECTION ET LAVEMENS	<i>ibid.</i>
Injection émolliente	<i>ibid.</i>
anti-septique	<i>ibid.</i>
Lavement ordinaire	<i>ibid.</i>
adoucissant	30
astringent	<i>ibid.</i>
laxatif	<i>ibid.</i>
de tabac	<i>ibid.</i>
purgatif	<i>ibid.</i>

FORMULES de quelques médicamens officinaux internes et externes, dont la plupart ne sont point décrits dans le Codex de la ci-devant Faculté de médecine de Paris, et qui, indépendamment des prescriptions magistrales, peuvent, au besoin, être préparées dans les établissemens civils et militaires. . . 31

Acétate de potasse liquide (terre foliée de tartre). .	<i>ibid.</i>
de soude liquide (terre foliée minérale) . .	<i>ibid.</i>
ammoniacal liquide (esprit de mindérérus) .	32
de plomb liquide (extrait de saturne) . . .	<i>ibid.</i>
Acide tartareux	33

Carbonate de magnésie	Page 33
Magnésie pure	55
Eau de chaux	<i>ibid.</i>
Éponges préparées	36
Sirop d'extrait aqueux d'opium (diacode)	57
tartareux	<i>ibid.</i>
sudorifiques (ou de cuisinier)	38
Oximel simple	<i>ibid.</i>
scillitique	39
Considérations sur les extraits	<i>ibid.</i>
Extrait de genièvre	41
calmant d'opium	<i>ibid.</i>
de ciguë	<i>ibid.</i>
TEINTURES	42
Teinture de gentiane	<i>ibid.</i>
de canelle	45
d'absinthe	<i>ibid.</i>
de raifort composée	<i>ibid.</i>
de quinquina	<i>ibid.</i>
vulnéraire (eau vulnéraire)	<i>ibid.</i>
alkoolique de cantharides	<i>ibid.</i>
anodine de Sydenham ou laudanum liquide	44
de myrrhe	45
Vinaigre scillitique	<i>ibid.</i>
EMPLATRES	46
Emplâtre simple	<i>ibid.</i>
mercuriel	<i>ibid.</i>
diachilum	<i>ibid.</i>
de ciguë	47
de savon	<i>ibid.</i>
de savon camphré	<i>ibid.</i>
vésicatoire	48
pour les bougies	<i>ibid.</i>
agglutinatif	49
Sparadrap	<i>ibid.</i>
ONGUENS	50

Onguent anti-psorique	<i>ibid.</i>
Pommade anti-optalmique.	51
épispastique	<i>ibid.</i>
Onguent d'Arcéus	<i>ibid.</i>
basilicum	<i>ibid.</i>
de la mère	52
de styrax	<i>ibid.</i>
mercuriel	<i>ibid.</i>
Cérat.	53
Récolte des plantes et des cantharides	<i>ibid.</i>
Des cantharides	57
De leur récolte	58
De leur dessiccation	59
De leur conservation.	60
Moyens de maintenir et de rétablir la salubrité de l'air dans les hôpitaux	61
Moyens de propreté	62
Moyens mécaniques	65
Troisième moyen	68
Observations sur la conservation des médicamens offi- cinaux	70
Observations sur la conservation des médicamens ma- gistraux	73
Observations sur les médicamens externes confiés aux Elèves en chirurgie	74
TABLEAU GÉNÉRAL des Médicamens simples et com- posés, dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires fixes, temporaires et ambulans	76
État des médicamens qui doivent composer une sub- division de pharmacie à la suite des ambulances, pour administrer les premiers secours.	89
Modèle de cahier de visite	91
Visite des fiévreux ou blessés du premier germinal .	<i>ibid.</i>
Explication pour l'intelligence de ce modèle de cahier.	92
TARIF pour l'estimation des médicamens, à dater du premier vendémiaire an 14	97

FORMULAIRE PHARMACEUTIQUE

A L'USAGE
DES HÔPITAUX MILITAIRES.

PREMIÈRE PARTIE.

Médicaments pour l'usage interne.

SECTION PREMIÈRE.

DES ESPÈCES.

Espèces pectorales.

PRENEZ feuilles séchées
de capillaire ,
de scolopendre ,
d'hysope ,
fleurs de guimauve ,
de tussilage ,

} de chaque
parties égales

Incisez , mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces amères.

Prenez feuilles séchées
de chamædris ,
de fumeterre ,
de treffle d'eau ,
de houblon ,
sommités de petite centau-
rée ,

} de chaque
parties égales.

Incisez , mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces aromatiques.

Prenez feuilles et fleurs séchées

de sauge,	} de chaque parties égales.
de mélisse,	
de thym,	
de menthe poivrée,	
de lavande,	
d'hysope,	

Incisez , mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces emollientes.

Prenez feuilles séchées

de mauve,	} de chaque parties égales.
de guimauve,	
de bouillon blanc,	

Incisez , mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces anthelmintiques.

Prenez feuilles et fleurs séchées

d'absinthe,	} de chaque parties égales.
de camomille ro-	
maine.	

Incisez , mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces apéritives.

Prenez racines séchées

d'ache,	} de chaque parties égales.
de fenouil,	
de persil,	
de fraisier,	
d'asperge,	

Coupez , mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces sudorifiques.

Prenez bois de gayac râpé,

racine de salsepareille	} de chaque parties égales.
hachée,	
squine coupée par tran-	
ches,	

Mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces astringentes.

Prenez racines séchées

de bistorte,	} de chaque	
de tormentille,		} parties égales.
écorce de grenade,		

Incisez, mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces vulnéraires.

Prenez feuilles et fleurs séchées

de lierre terrestre,	} de chaque	
de millepertuis,		} parties égales.
d'aigremoine,		
de menthe poivrée,		
de romarin,		
d'absinthe,		
de sauge,		

Incisez, mêlez et conservez pour l'usage.

Les plantes aromatiques, amères, anthelmin-tiques, vulnéraires, émollientes, sont nombreuses; on peut les diviser, les sécher, les réduire en poudre, et les conserver en cet état, pour les employer ensuite sous forme de sachet ou de cataplasme; mais à défaut d'une espèce, on prendra l'autre dans la même classe; il en est de même des feuilles et fleurs pectorales, des racines apéritives et astringentes; une seule d'entre elles remplacera toutes les autres.

SECTION II.

BOISSONS.

Tisane commune.

Prenez orge entière. 2 kil.^{mes} (4 liv.)

Après l'avoir lavée à l'eau chaude,

faites bouillir dans eau commune. . . 32 kil.^{mes} (64 liv.)

Ajoutez vers la fin réglisse effilée. . 128 gr.^{mes} (4 onc.)
 Passez à travers un tamis de crin.

Cette tisane , boisson ordinaire des malades , peut être remplacée par une décoction légère de chiendent , ou d'une autre substance végétale . au gré des médecins. Il leur est cependant recommandé de ne prescrire , outre les boissons convenables que celle qui est indispensable pour remplir une indication particulière. Aucune tisane ne sera édulcorée : l'emploi du sucre et du miel est réservé aux boissons gommeuses , acidulées et aux potions.

Tisane de racine de patience.

Prenez racine de patience sèche . . 128 gr.^{mes} (4 onc.)
 Faites bouillir dans eau jusqu'à réduction de 5 kil.^{mes} (10 liv.)
 Ajoutez réglisse contuse. 8 gr.^{mes} (2 gros.)
 Passez.

Tisane ou décoction de graine de lin.

Prenez graine de lin 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ onc.)
 Faites bouillir pendant une demi-heure dans eau 2 litr. (2 pintes.)
 jusqu'à la réduction de 1 litr. $\frac{1}{2}$ (1 pint. $\frac{1}{2}$)
 Ajoutez sur la fin réglisse contuse . 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ onc.)
 Passez.

Tisane sudorifique.

Prenez espèces sudorifiques. 32 gr.^{mes} (1 once.)
 Faites bouillir dans eau 1 kil.^{me} $\frac{1}{2}$ (3 liv.)
 jusqu'à réduction de 1 kil.^{me} (2 liv.)
 Mettez-y infuser ensuite sassafras . . 4 gr.^{mes} (1 gros.)
 Passez.

Tisane ou Eau de riz.

Prenez riz bien lavé 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ onc.)

Faites bouillir dans suffisante quantité

d'eau, de manière que quand le

grain sera crevé, il reste 1 kil.^{me} (2 liv.)

Ajoutez vers la fin écorce d'orange

sèche. 4 gr.^{mes} (1 gros.)

Après un quart-d'heure d'infusion, passez.

Tisane ou décoction blanche.

Prenez mie de pain 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Corne de cerf calcinée au blanc et

porphyrisée. 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Faites bouillir dans eau commune. 2 kil.^{mes} (4 liv.)

Passez à travers une étamine claire.

Ajoutez à la colature sirop de gui-

mauve, 32 gr.^{mes} (1 once.)

quelques gouttes de teinture alcoolique de canelle.

Cette boisson doit être administrée trouble, afin que le malade puisse, chaque fois, prendre une certaine quantité de corne de cerf calcinée, qui en forme la partie essentielle, et sans laquelle elle ne produit que l'effet alimentaire; mais on doit prendre garde dans la calcination des cornes de cerf ou autres os qui peuvent les remplacer, de la pousser trop loin, dans la crainte qu'ils ne passent à l'état vitriforme et ne perdent de leurs propriétés; il est donc nécessaire qu'ils conservent la friabilité de la craie.

Tisane anti-scorbutique.

Prenez infusion amère. 1 kil.^{me} (2 liv.)

Teinture alcoolique de raifort. 32 gr.^{mes} (1 onc.)

Pour diviser en quatre fois, et n'ajouter la teinture qu'au moment d'administrer la tisane.

Tisane apéritive.

Prenez espèces apéritives 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Faites bouillir dans une suffisante
quantité d'eau réduite par une
ébullition modérée à 2 litr. (2 pintes.)

Ajoutez à chaque dose la quantité d'acétate
de potasse liquide (terre foliée de tartre) ou
d'ammoniaque (esprit de *mindererus*), qui aura
été prescrite.

Tisane fébrifuge ou décoction de quinquina.

Prenez quinquina concassé 96 gr.^{mes} (3 onc.)

Faites bouillir dans eau 3 kil.^{mes} $\frac{1}{2}$ (7 liv.)

que vous réduirez à 3 kil.^{mes} (6 liv.)

Passéz la décoction, à laquelle on
ajoutera les sels prescrits.

La dose sera de 192 gr.^{mes} (6 onc.)
deux à trois fois par jour.

Tisane purgative, dite Royale.

Prenez décoction bouillante de
feuilles de chicorée sauvage. 1 litre (1 pinte.)

Laissez infuser pendant la nuit,

Séné. 24 gr.^{mes} (6 gros.)

Tartrite acide de potasse

(crème de tartre) 12 décigr.^{mes} (24 grains.)

Sulfate de soude (sel de glauber) 24 gr.^{mes} (6 gros.)

Anis et coriandre, de chaq. . . 2 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ gros.)

Passéz le lendemain matin sans expression,
pour prendre en quatre fois.

Infusion de sassafras.

Prenez sassafras coupé menu . . . 32 gr.^{mes} (1 once.)

Versez dessus eau bouillante . . . 4 kil.^{mes} (8 liv.)

Faites infuser pendant quatre heures dans un vase bien clos.

La dose sera de 196 grammes (6 onces) plusieurs fois dans le jour.

Infusion vulnéraire.

Prenez espèces vulnéraires. 18 gr.^{mes} (2 gros.)

Versez dessus eau bouillante. 2 kil.^{mes} (4 liv.)

Faites infuser pendant une heure dans un vaisseau clos , et passez la liqueur quand elle est refroidie.

On préparera de la même manière l'infusion de fleurs de sureau amère ,
pectorale.

Oxycrat.

Prenez eau commune. 1 kil.^{me} (2 liv.)

Oximel simple. 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Limonade avec l'acide du tartre.

Prenez sirop tartareux 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Eau commune. 1 kil.^{me} (2 liv.)

Mêlez.

Limonade minérale.

Prenez eau commune 1 kil.^{me} (2 livres.)

Acide sulfurique à 66 degrés 2 gr.^{mes} (36 grains)

Sirop simple 64 gr.^{mes} (2 onces.)

Mêlez pour prendre par verrées.

N. B. Le pharmacien doit surveiller la préparation de cette boisson ; exiger qu'elle soit tenue dans des vaisseaux de verre ou de faïence , et non de terre vernissée , dont la couverte a presque toujours pour base un oxide de plomb très-soluble dans tous les acides : il ne doit jamais permettre non plus qu'elle soit distribuée aux malades , qu'au préalable il ne l'ait goûtée , afin d'être assuré que

l'acide a été pesé, et que par conséquent il ne s'y trouve pas en excès. Cette précaution devient sur-tout indispensable lorsque la dose d'acide est prescrite vaguement par gouttes ou *ad gratam aciditatem*. La pincée et la poignée sont sujettes également à ces inconvéniens. Nous en dirons autant des mesures de capacité; ce n'est absolument que par la balance qu'on peut venir à bout de préciser, d'estimer la quantité des objets qui entrent dans une formule. Il faut tout peser en pharmacie, ne s'écarter, en aucun cas et sous quelque prétexte que ce soit, de cette règle de prudence. Sans le secours de la balance, les médicamens les plus efficaces ne seraient que de vrais poisons.

Emulsion.

Prenez amandes douces pelées . . . 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Eau $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 liv.)

Mettez les amandes douces dans un mortier de marbre; pilez en ajoutant peu à peu de l'eau; délayez la pâte formée avec le reste de ce liquide; passez à travers une étamine, et ajoutez sirop de sucre. 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ onc.)

Pour prendre en trois parties égales.

Ainsi préparée, l'émulsion se nomme simple. Elle est nitrée en y mêlant depuis trois décigrammes jusqu'à un gramme de nitrate de potasse (nitre) (6 à 18 grains); elle devient anodine lorsqu'on remplace le sirop de sucre par le sirop diacode à moitié de la dose; purgative enfin, quand on y délaye de la poudre cathartique.

Petit-Lait.

On coagulera le lait avec le vinaigre ou avec le tartrite acidule de potasse (crème de tartre), et on clarifiera le petit-lait avec le blanc d'œuf.

Cette boisson ne doit être prescrite que dans les cas absolument nécessaires, et lorsque les circonstances des tems et des lieux n'y apporteront pas d'obstacles.

Comme le lait de beurre ne diffère du lait ordinaire qu'en ce qu'il est parfaitement écrémé, toutes les fois qu'on pourra le tirer des crèmières ou des fabriques de beurre, on le prendra de préférence, parce qu'il coûte moins cher, et peut plus facilement subir la coagulation. Le serum qu'on obtient après la séparation de la matière caséeuse ou fromage, n'étant absolument que le petit-lait, doit encore remplacer le lait pour la boisson dont il s'agit, soit dans l'état où il se trouve, ou bien après l'avoir clarifié.

Bière sapinette.

Prenez bourgeons de sapin, et à leur défaut,
Feuilles du même arbre. 32 gr.^{mes} (1 once.)
Racine de raifort sauvage incisée. . 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ once.)
Faites macérer pendant trois jours
dans un vase bien clos, avec
bonne bière. 2 kil.^{mes} (4 livr.)
La dose sera de 4 onces, deux fois par jour.

Eau gommeuse.

Prenez gomme arabique concassée . 32 gr.^{mes} (1 once.)
Sirop de sucre 64 gr.^{mes} (2 onces.)
Dissolvez dans tisane commune. . . 2 kil.^{mes} (4 livres.)

Eau de Tamarins.

Prenez tamarins. 64 gr.^{mes} (2 onces.)
Délayez dans un vase de faïence ou
d'étain, en versant dessus peu à
peu eau bouillante. 1 kil.^{me} (2 livres.)

Miel blanc 32 gr.^{mes} (1 once.)

Passez à travers un linge.

Eau fondante purgative.

Prenez sulfate de soude (sel de
glauber) 32 gr.^{mes} (1 once.)

Tartrite antimonié de potasse (émé-
tique) 3 cent. ($\frac{1}{2}$ grain.)

Nitrate de potasse (nitre) 6 décig. (12 gr.)

Faites fondre le tout dans eau . . . 1 kil.^{me} (2 livr.)

à prendre par verres à distance convenable.

Eau de goudron.

Prenez goudron 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ once.)

Versez dessus eau commune 1 kil.^{me} (2 livr.)

Agitez souvent pendant trois jours ; passez la
liqueur , et conservez-la pour l'usage.

La dose est de 192 grammes (6 onces) , une
ou deux fois par jour ; cette eau peut être cou-
pée avec le lait.

Eau martiale.

Prenez boules de mars , environ 6 à 7 décigrammes ,
. (10 à 12 grains.)

Triturez l'espace de tems nécessaire
avec eau tiède $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)

Filtrez ou laissez reposer , puis décantez.

Cette eau se divisera en trois doses , à pren-
dre de demi-heure en demi-heure.

Eau anti-syphilitique (liqueur Van-Swieten).

Prenez muriate sur-oxigéné de mer-
cure (sublimé corrosif) 4 décig.^{mes} (8 grains.)

Eau distillée $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)

La dissolution se fera toujours dans des vais-
seaux de verre ou de faïence , et sera adminis-

rée aux malades dans des gobelets de même nature.

Le véhicule dans lequel cette solution devra être administrée, sera d'un demi-kilogramme (une livre) de décoction légère de racine de guimauve, ou une dissolution de quatre grammes (un gros) de gomme arabique dans un demi-kilogramme (une livre d'eau), en observant que le mélange n'ait lieu qu'au moment de la faire prendre.

On doit préférer l'eau gommée au lait et à tous autres excipients; il est reconnu que la gomme est de toutes les substances, celle qui altère le moins le muriate sur-oxigéné de mercure (sublimé corrosif).

SECTION III.

VINS MÉDICINAUX.

Vin amer ou stomachique.

Prenez teinture de gentiane 24 gr.^{mes} (6 gros.)

Vin rouge ou blanc 1 kil.^{me} (2 livr.)

Mêlez.

Dose commune 32 gr.^{mes} (1 once.)

Vin anthelminthique ou d'absinthe.

Prenez vin rouge ou blanc 1 kil.^{me} (2 livres.)

Teinture d'absinthe, depuis 24 gr.^{mes} (2 gros.)

jusqu'à 48 gr.^{mes} (4 gros.)

Mêlez.

Dose commune 32 gr.^{mes} (1 once.)

Vin fébrifuge ou de quinquina.

Prenez vin rouge ou blanc	1 kil. ^{me} (2 livr.
Teinture de quinquina depuis	48 gr. ^{mes} (1 onc. $\frac{1}{2}$
jusqu'à	80 gr. ^{mes} (2 onc. $\frac{1}{2}$
Mêlez.	
Dose commune	60 gr. ^{mes} (2 onc.

Vin anti-scorbutique.

Prenez vin rouge ou blanc	1 kil. ^{me} (2 livr.
Teinture de raifort, depuis	32 gr. ^{mes} (1 once
jusqu'à	48 gr. ^{mes} (1 onc. $\frac{1}{2}$
Mêlez.	
Dose commune	32 gr. ^{mes} (1 once

Vin cordial.

Prenez vin rouge ou blanc	1 kil. ^{me} (2 livr.
Teinture alcoolique de canelle, depuis	24 gr. ^{mes} (6 gros.
jusqu'à	48 gr. ^{mes} (1 onc. $\frac{1}{2}$
Mêlez.	
Dose commune	32 gr. ^{mes} (1 once

Vin de chalibé ou martial.

Prenez teinture de mars tartarisée	32 gr. ^{mes} (1 once
Vin rouge ou blanc	1 litre (1 pinte
Mêlez et filtrez.	

Vin scillitique.

Prenez squammes de scille séchées et coupées menues	64 gr. ^{mes} (2 onc.
Mettez-les dans un matras ; versez dessus vin blanc	1 kil. ^{me} (2 livr.
Faites macérer pendant trois à quatre jours en été, et plus long-tems en hiver.	
Passez à travers un linge.	
Ajoutez alcool à 35 degrés	64 gr. ^{mes} (2 onc.

Filtrez la liqueur , et conservez-la pour l'usage
ans de petites bouteilles bien fermées.

On en prescrira la dose.

S E C T I O N I V.

P O T I O N S.

Potion purgative ordinaire.

Prenez séné. 8 gr.^{mes} (2 gros.)
Sulfate de soude (sel de glauber) . 12 gr.^{mes} (3 gros.)
Faites bouillir légèrement dans eau
commune. 192 gr.^{mes} (6 onc.)
Ajoutez sirop de nerprun 32 gr.^{mes} (1 onc.)
pour une dose.

Potion purgative majeure.

Ajoutez à la potion purgative ,
Poudre cathartique depuis . . 12 décigr.^{mes} (24 grains.)
jusqu'à 18 décigr.^{mes} (36 grains.)

Potion purgative avec la manne.

Prenez la potion purgative ordinaire, substituez au sirop,
Manne grasse 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Potion purgative avec la rhubarbe.

Prenez rhubarbe concassée. 4 gr.^{mes} (1 gros.)
Faites bouillir légèrement dans suf-
fisante quantité d'eau réduite à . 128 gr.^{mes} (4 onc.)
Dissolvez manne. 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Potion vomitive avec l'émétique.

Prenez tartrite antimonie de potasse (émétique)
. 15 cent.^{mes} (3 grains.)
Dissolvez dans eau de rivière
chauffée. 360 gr.^{mes} (12 onces.)

Divisez en trois parties égales à prendre de
quart-d'heure en quart-d'heure avec les précautions
connues.

Potion vomitive avec l'ipécacuanha.

Prenez ipécacuanha en poudre. . . . 1 gr.^{me} (18 grains)
 Délayez dans eau commune. . . . 120 gr.^{mes} (4 onces)
 Pour une dose.

Lorsqu'on veut en augmenter l'effet on ajoute tartrite antimonié de potasse (émétique) depuis 3 centigrammes ($\frac{1}{10}$ grain), jusqu'à 1 (2 grains).

Potion cordiale.

Prenez vin cordial 120 gr.^{mes} (4 onc.)
 Alcool à la mélisse, une cuiller à café.
 Sirop de sucre. 32 gr.^{mes} (1 once)
 Mêlez pour une potion à prendre par cuillerée.

Potion de Rivière.

Prenez carbonate de potasse (alkali végétal). 12 décigr.^{mes} (1 scrup.)
 Mêlez dans eau commune. . . . 96 gr.^{mes} (3 onc.)
 Sirop tartareux. 32 gr.^{mes} (1 once)

Ce mélange se fera au chevet du lit du malade, qui prendra la potion au moment où le gaz acide carbonique se dégage.

L'effervescence est plus tardive avec le sirop tartareux qu'avec le suc de limon ou le vinaigre blanc; mais l'effet de la potion n'en est qu'un peu plus certain.

Potion avec le quinquina.

Prenez vin fébrifuge 128 gr.^{mes} (4 onces)
 Muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) 3 décigr.^{mes} (6 grains)

Mêlez pour une dose à prendre sur-le-champ.
 Cette potion peut être réitérée deux à trois fois par jour.

Potion anti-septique.

Prenez décoction de quinquina. . . 128 gr.^{mes} (4 onc.)
 Teinture alcoolique de canelle. . . 8 gr.^{mes} (2 gros.)
 Acétate d'ammoniaque (esprit de min-
 dérérus. 8 gr.^{mes} (2 gros.)
 Sirop de sucre. 32 gr.^{mes} (1 once.)
 Mêlez.

Potion anti-septique camphrée.

A la potion précédente, ajoutez camphre divisé dans un
 peu de jaune d'œuf de 3 à 7 décigr.^{mes} (6 à 14 grains.)

Potion avec le kermès.

Prenez gomme adragant. . . 5 décigr.^{mes} (10 grains.)
 Kermès minéral. 1 décigr.^{mes} $\frac{1}{2}$ (3 grains.)
 Triturez le mélange, et ajou-
 tez-y peu à peu sirop de
 guimauve. 32 gr.^{mes} (1 once.)
 Tisane ordinaire. 128 gr.^{mes} (4 onces.)
 Pour une potion à prendre par cuillerée.

Potion pectorale.

Prenez infusion pectorale . . 128 gr.^{mes} (4 onces.)
 Gomme arabique en poudre. 12 décigr.^{mes} (24 grains.)
 Sirop de guimauve. 32 gr.^{mes} (1 once.)
 Mêlez : à prendre par cuillerée.

Potion anodine.

Prenez tisane commune 128 gr.^{mes} (4 onces.)
 Sirop diacode de 16 à 32 gr.^{mes} . (de $\frac{1}{2}$ once à 1 once.)
 Mêlez : pour deux doses, qu'on administre à
 une heure d'intervalle.

Potion acidulée.

Prenez tisane commune . . . 128 gr.^{mes} (4 onces.)
 Sirop tartareux. 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ once.)

Alcool nitrique (esprit de nitre
dulcifié). 7 décigr.^{mes} (15 gout.)

Mêlez : pour trois doses à prendre à une heure
d'intervalle.

Potion diurétique.

Prenez acétate d'ammoniaque liquide (esprit de min-
dérerus) 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Teinture alcoolique de raifort 52 gr.^{mes} (1 onc.)

Tisane apéritive. 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Mêlez : pour prendre par cuillerée en vingt-
quatre heures, dans un liquide approprié.

S E C T I O N V.

SUCS D'HERBES.

Les plantes qu'on est dans l'usage de pres-
crire, sous la forme de sucs exprimés, dans la
saison où il est possible de les avoir facilement,
et pourvues de toute leur vigueur, sont :

La bourrache ,	{	La dépuration de leurs sucs
La buglosse ,		doit toujours s'opérer à la chaleur
La chicorée sauvage ,		du bain-marie , température que
Le pissenlit ,		ces plantes peuvent soutenir sans
La laitue ,		courir les risques de perdre de
Le trefle d'eau ,		leur vertu.

Le cresson de fontaine ,	{	La dépuration de ces plantes
L'oseille ,		se fait toujours à froid, au moyen
Le cochléaria ,		du filtre de papier. La plus légère
Le becabunga ,		chaleur dissiperait une partie de
La fumeterre ,		l'odeur nécessaire pour l'effet ,
Le cerfeuil.		coagulerait l'albumine qu'elles
		contiennent, et troublerait leur
		transparence.

La

La dose de ces suc's sera depuis 64 grammes (2 onces), jusqu'à 192 grammes (6 onces), une ou deux fois par jour. Comme médicament magistral, ils doivent être préparés tous les jours.

Ces plantes ne jouissent plus en automne de leurs propriétés spécifiques ; à cette époque, d'ailleurs, on ne peut se les procurer fraîches, qu'avec beaucoup de peines et de dépenses ; on remplacera les suc's qu'on en exprime par leur extrait délayé dans un véhicule approprié, à la dose d'un demi-gros par once de suc.

A l'égard des plantes dites anti-scorbutiques, comme elles contiennent un principe volatil, on substituera à leurs suc's l'infusion amère, à laquelle on ajoutera une ou deux cuillerées à café de teinture alcoolique de raifort ; ainsi, depuis vendémiaire jusqu'au mois de germinal, la préparation des suc's d'herbes devra être interdite dans les pharmacies militaires.

S E C T I O N V I.

DES POUDRES.

Poudre de réglisse.

Prenez réglisse mondée et ratissée, coupez-la par tranches extrêmement minces, et faites-la sécher, en prenant la précaution de la remuer souvent : peu de tems après l'avoir retirée de l'étuve pilez-la dans un mortier de fer, et passez la poudre à travers un tamis de soie très-fin. Lorsque le résidu ne présentera plus que

des débris fibreux, cessez la pulvérisation, et renfermez la poudre obtenue dans un vaisseau bien bouché.

Ce mode est applicable à toutes les racines, tiges et feuilles dont le tissu est fibreux, tandis que pour les racines et les écorces résineuses, telles que le quinquina et le jalap, il faut pousser jusqu'à la fin la pulvérisation et éviter de laisser un résidu. Mais, comme les propriétés de l'ipécacuanha résident entièrement à l'extérieur de ces racines, il faut séparer l'écorce du cœur ligneux qu'elle enveloppe, pour ne broyer ou pulvériser qu'elle.

A l'égard de la scille, on parvient à dépouiller cette bulbe de toute son humidité surabondante, en divisant les squammes par lanières avant de la mettre en poudre.

Poudre cathartique.

Prenez poudre de jalap. 260 gr.^{mes} (5 onc.)
De tartrite acidulé de potasse (crème
de tartre), 64 gr.^{mes} (2 onc.)
De scammonée. 32 gr.^{mes} (1 once.)

Triturez pendant quelques minutes les trois substances, pour en former un mélange exact et homogène.

La dose sera d'un gramme (18 grains) à 3 grammes (54 grains), sous forme de bol ou dans un liquide approprié.

Poudre anthelminthique.

Prenez coralline de Corse mondée } de chaque
Semen contra } parties égales.

Avant de confier ces deux substances au mortier, on les portera à l'étuve; et après leur dessiccation, on les mêlera et on les réduira en poudre.

La dose sera de deux grammes (demi-gros) à 4 grammes (1 gros), sous forme de bol ou dans un véhicule approprié.

Poudre tempérante.

Prenez nitrate de potasse en poudre

(nitre). 32 gr.^{mes} (1 once.)

Camphre divisé par l'alcool 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Triturez et mêlez.

La dose est de 5 décigrammes (6 grains), plusieurs fois dans le jour, sous forme de bol ou dans un véhicule approprié.

Poudre absorbante nitrée.

Prenez magnésie calcinée ou pure . 32 gr.^{mes} (1 onc.)

Nitrate de potasse purifiée (nitre) . 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Sucre en poudre fine 16 gr.^{mes} (4 gros.)

Triturez et mêlez. La dose est de 2 grammes (un demi-gros), plusieurs fois dans le jour.

S E C T I O N V I I.

B O L S.

Bol purgatif.

Prenez jalap en poudre 24 déc.^{mes} (48 grains.)

Crème de tartre 6 déc.^{mes} (12 grains.)

Mêlez avec suffisante quantité de miel pour prendre sous forme de bol.

Bol stomachique.

Prenez safran en poudre 3 déc.^{mes} (6 grains.)
 Cannelle en poudre 1 déc.^{mes} $\frac{1}{2}$ (3 grains.)
 Magnésie pure. 4 déc.^{mes} (8 grains.)
 Sirop de sucre. quantité suffisante.

Mêlez et faites un bol ou un électuaire , qui peut suppléer avec avantage la confection d'hya-cinthe.

Bol anthelmintique.

Prenez poudre anthelmintique . 24 déc.^{mes} (48 grains.)
 Muriate de mercure doux por-
 phyrisé 2 déc.^{mes} (4 grains.)
 Miel quantité suffisante.

Divisez en bols pour une seule dose.

Bol astringent.

Prenez cachou en poudre 6 déc.^{mes} (12 grains.)
 Conserve de roses. quantité suffisante
 pour former un bol.

Bol calmant.

Prenez extrait aqueux d'opium . $\frac{1}{2}$ déc.^{me} (1 grain.)
 Poudre de réglisse 5 déc.^{mes} (10 grains.)
 Conserve de roses. quantité suffisante.

Faites un bol, qu'on répétera trois ou quatre fois par jour.

Bol de térébenthine.

Prenez térébenthine de Venise . 6 déc.^{mes} (12 grains.)
 Poudre de réglisse quantité suffisante.

Faites un bol, qu'on répétera deux ou trois fois le jour.

Bol antimonial.

Prenez antimoine porphyrisé 4 gr.^{mes} (1 gros.)
 Cannelle en poudre 1 gr.^{me} (18 grains.)

Après avoir mêlé l'un et l'autre , ajoutez au mélange une suffisante quantité de conserve de roses , pour former dix-huit bols. On en donnera un , deux , trois ou quatre par jour.

S E C T I O N V I I I .

P I L U L E S .

Pilules scillitiques.

Prenez savon officinal 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ onc.)

Gomme ammoniaque . . .

Nitrate de potasse (nitre) . . .

Scille en poudre

} de chaque 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Faites avec le sirop de miel , des pilules de 1 décigramme à 2 (3 à 4 grains)

Pilules savoneuses.

Prenez savon officinal 128 gr.^{mes} (4 onc.)

Poudre de guimauve ou de réglisse 10 gr.^{mes} (2 gros.)

Mêlez et pilez dans un mortier de marbre , avec suffisante quantité d'huile d'olive , pour en former des pilules de 2 décigram. (5 grains) , dont la dose sera depuis une jusqu'à quatre par jour.

Pilules mercurielles.

Prenez mercure crud }

Poudre de jalap. }

De scammonée }

de chaque 128 gr.^{mes} (4 onces.)

De tartrite acidulé de potasse (crème

de tartre) 64 gr.^{mes} (2 onces.)

Sirop de nerprun 128 gr.^{mes} (4 onces.)

Il faut éteindre le mercure avec le tartrite acidulé de potasse et un peu de sirop ; ajouter

ensuite les poudres, et former du tout une masse pilulaire, qui doit être battue long-tems.

Dose depuis 12 décigrammes (24 grains) jusqu'à 48 décigrammes (96 grains).

Divisez la masse en pilules de 3 décigrammes (6 grains).

DEUXIÈME PARTIE.

Médicamens pour l'usage externe.

SECTION PREMIÈRE.

CATAPLASMES.

Cataplasme émollient.

PRENEZ farine de lin . . } de chaque parties égales.
 d'orge . . }

Délayez le mélange dans quantité suffisante d'eau, et faites cuire jusqu'à consistance requise.

Ce cataplasme peut être remplacé par des feuilles de mauve récente, qu'on fait cuire dans l'eau, et auxquelles on ajoute un peu de farine, pour donner de la consistance: lorsque la saison ne permet plus d'avoir de la mauve fraîche, on y substituera la poudre des espèces émollientes.

Cataplasme anodin.

Au lieu de se servir d'eau pour l'excipient du cataplasme émollient, on prendra une forte dé-

coction de feuilles de pavot noir et de jusquiame, dans laquelle on fera cuire les farines.

Cataplasme résolutif.

Au cataplasme précédent, ajoutez par kil.^{me} (2 livres.)
 Acetate de plomb liquide (extrait
 de saturne). 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Cataplasme contre la gangrène.

Prenez farine d'orge 256 gr.^{mes} (8 onc.)
 Faites cuire dans suffisante quantité
 d'eau.

Ajoutez au cataplasme,
 Tan ou écorce de chêne en poudre 64 gr.^{mes} (2 onces.)
 Camphre réduit en poudre 4 gr.^{mes} (1 gros.)

Lorsqu'on n'a point ces ingrédients sous la main, on peut en un moment obtenir un cataplasme anti-septique, en employant tout simplement du levain un peu avancé de froment, ou de seigle, ou d'orge, suivant les ressources locales.

Cataplasme suppuratif.

Ajoutez à un kilogramme (2 livres) de cataplasme émollient, pulpe d'oignon et onguent basilicum, de chaque 32 grammes (1 once).

Cataplasme tonique.

Prenez farine d'orge $\frac{1}{3}$ kil.^{me} (1 liv.)
 Espèce aromatique en poudre . . . 64 gr.^{mes} (2 onc.)
 Muriate d'ammoniaque (sel ammo-
 niac) 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Faites cuire jusqu'à consistance requise avec suffisante quantité d'eau.

Sinapisme.

Prenez grain de moutarde en poudre 32 gr.^{mes} (1 once.)
 Levain. 64 gr.^{mes} (2 onces.)
 Fort vinaigre. quantité suffisante.
 Mêlez en agitant.

Vésicatoire extemporané.

Prenez levain ramolli avec un peu de vinaigre, quantité suffisante.

Etendez sur un linge et saupoudrez - en la surface avec des cantharides pulvérisées.

Usage du thymelœa ou garou en vésicatoire.

On choisit des tiges de la grosseur d'une plume à écrire et qui ont l'écorce bien lisse; on en coupe un morceau d'environ six lignes de long; on le fait tremper dans l'eau tiède ou dans du vinaigre pendant une demi-heure, afin de ramollir l'écorce, on la fend avec un canif, on sépare le bois qu'elle recouvre, il est jeté comme inutile; on applique la surface interne de l'écorce ainsi séparée, sur la partie où l'on veut produire un vésicatoire, après l'avoir frottée avec un peu de vinaigre, au bout de vingt-quatre heures elle a fait son effet.

SECTION II.

GARGARISMES.

Gargarisme adoucissant.

Prenez décoction de racine de guimauve 256 gr.^{mes} (8 onc.)
 Miel despumé. 32 gr.^{mes} (1 onc.)
 Mêlez.

Gargarisme détersif.

Prenez feuilles d'aigre-	}	de chaque . 8 gr. ^{mes} (2 gros.)
moine		
De ronce		

Faites bouillir légèrement dans eau

commune. 256 gr.^{mes} (8 onc.)

Passez et ajoutez à la colature, miel

rosat. 48 gr.^{mes} (1 onc. $\frac{1}{2}$)Acide sulfurique 1 gr.^{me} (18 grains.)*Gargarisme anti-vénérien.*

Au gargarisme adoucissant, ajoutez liqueur de Van-Swieten 8 à 16 gr.^{mes} (2 à 4 gros.)

On aura grand soin de prévenir le malade de ne pas avaler ce gargarisme.

*Gargarisme astringent.*Prenez écorce de chêne. 32 gr.^{mes} (1 once.)Eau de rivière. $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)Sulfate acide d'alumine (alun). . . . 4 gr.^{mes} (1 gros.)

Faites bouillir pendant quelques minutes, et ajoutez,

Miel rosat. 32 gr.^{mes} (1 once.)*Gargarisme anti-scorbutique.*Prenez infusion amère. 256 gr.^{mes} (8 onc.)Teinture alcoolique de raifort 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{4}$ onc.)Miel rosat. 32 gr.^{mes} (1 onc.)*Gargarisme anti-septique.*Prenez écorce de chêne. 32 gr.^{mes} (1 onc.)

Faites bouillir dans suffisante quan-

tité d'eau, jusqu'à réduction de . 256 gr.^{mes} (8 onc.)Ajoutez oxymel simple 32 gr.^{mes} (1 once.)

Mélez. Ajoutez , selon les circonstances et les prescriptions, alcool au camphre.

Muriate d'ammoniaque (sel ammoniac) 6 déc.^{mes} (12 grains.)

S E C T I O N I I I .

COLLYRES.

Collyre détersif.

Prenez sulfate de zinc (vitriol blanc) 12 déc.^{mes} (24 grains.)

Faites dissoudre dans infusion de fleurs de sureau. 192 gr.^{mes} (6 onces.)

En ajoutant à ce collyre , teinture de myrrhe et d'aloës six gouttes , teinture alcoolique vulnéraire une cuiller à café , ce sera le collyre détersif composé.

Collyre résolutif.

Prenez infusion de fleurs de sureau 128 gr.^{mes} (4 onces.)

Acétate de plomb cristallisé (sel de saturne) 3 déc.^{mes} (6 grains.)

Teinture alcoolique vulnéraire (eau vulnéraire) 8 gr.^{mes} (2 gros.)

On s'abstient d'ajouter ici un plus grand nombre de collyres ; le besoin et les circonstances détermineront mieux la prescription des autres.

SECTION IV.

LOTIONS ET FOMENTATIONS.

Eau anti-psorique.

Prenez feuilles de tabac séchées . . . 1 kil.^{me} (2 liv.)
 Faites bouillir légèrement dans eau
 commune 7 kil.^{me} $\frac{1}{2}$ (15 liv.)
 Ajoutez à la fin, carbonate de soude
 (alkali minéral) 128 gr.^{mes} (4 onc.)
 Passez et conservez pour l'usage.

La dose est de 128 grammes (4 onces) pour chaque friction, qui peut être réitérée deux fois par jour.

On pourrait substituer avantageusement à cette eau la première lessive des salpêtriers, la solution dans l'eau de quelques matières salines, comme le sel ammoniac, le sel de cuisine; il serait même utile de préférer ces lotions à l'onguent de soufre, parce qu'il gâte beaucoup de linge, donne aux fournitures un aspect hideux, et entretient dans les salles où on traite les galeux, une odeur détestable; mais il faut s'abstenir dans l'usage des lotions de ce genre, d'en faire l'application sur toute la région abdominale,

Eau végeto-minérale.

Prenez eau de rivière. 1 kil.^{me} (2 livr.)
 Acétate de plomb liquide (extrait de
 saturne) depuis 8 gr.^{mes} (2 gros.)
 jusqu'à 16 gr.^{mes} (4 gros.)
 Mêlez en agitant.

Vin aromatique.

Prenez espèces aromatiques 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Vin rouge haut en couleur 1 kil.^{me} (2 livr.)

Mettez en digestion pendant douze heures ;
passez avec expression et préparez ce vin à mesure du besoin , autrement il tournerait promptement à l'acide , et ne remplirait pas l'indication.

Fomentation résolutive.

Prenez infusion aromatique 1 kil.^{me} (2 livr.)

Miel rosat. 64 gr.^{mes} (2 onc.)

On peut ajouter, au besoin ,

Alcool au camphre , depuis 8 gr.^{mes} (2 gros.)

jusqu'à 32 gr.^{mes} (1 once.)

Fomentation tonique.

Prenez écorce de chêne. 48 gr.^{mes} (1 onc. $\frac{1}{2}$)

Eau de rivière. 1 kil.^{me} (2 livr.)

Faites bouillir jusqu'à la réduction de $\frac{1}{2}$ kilogramme (1 livre) ; ajoutez à la colature ,

Sulfate d'alumine (alun) 12 gr.^{mes} (3 gros.)

SECTION V.

LINIMENTS.

Liniment anodin.

Prenez huile d'olive 32 gr.^{mes} (1 onc.)

Vin d'opium composé depuis 2 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ gros.)

jusqu'à 4 gr.^{mes} (1 gros.)

Mêlez en agitant.

Liniment ammoniacal.

Prenez huile d'olive. 32 gr.^{mes} (1 onc.)

Ammoniaque. 6 gr.^{mes} (1 gros. $\frac{1}{2}$)

Agitez dans une bouteille fermée, jusqu'à ce que ces substances soient bien mêlées.

Liniment camphré.

Prenez camphre 8 gr.^{mes} (2 gros.)
Huile d'olive 64 gr.^{mes} (2 onc.)
Triturez et mêlez.

Liniment savonneux.

Prenez huile d'olive. 2 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ gros.)
Teinture alcoolique vulnéraire (eau
vulnéraire) 32 gr.^{mes} (1 onc.)
Savon officinal. 8 gr.^{mes} (2 gros.)
Faites dissoudre le savon dans la teinture vul-
néraire, et mêlez le tout en triturant.

S E C T I O N V I.

INJECTION ET LAVEMENTS.

Injection émolliente.

Prenez espèces émollientes. 32 gr.^{mes} (1 onc.)
Faites bouillir dans eau commune . 128 gr.^{mes} (4 onc.)
Passez.

Injection anti-septique.

Infusion amère . . . }
Décoction d'écorce de } de chaque. $\frac{1}{2}$ kil.^{mes} (1 livre.)
chêne }
Animez, suivant l'indication, avec
alcool camphré 32 à 64 gr.^{mes} (1 à 2 onc.)

Lavement ordinaire.

Prenez espèces émollientes, 16 grammes (demi-
once), faites bouillir dans suffisante quantité
d'eau.

Passez.

Lavement adoucissant.

Prenez décoction de graine de lin, quantité suffisante, ajoutez à la colature huile d'olive, 16 grammes (demi-once).

Lavement astringent.

Prenez espèce astringente 32 gr.^{mes} (1 once.)

Tête de pavots. 12 gr.^{mes} (3 gros.)

Faites une forte décoction avec 1 kilogramme (2 livres) d'eau réduite au demi-kilogramme (1 livre).

Lavement laxatif.

Prenez infusion de graine de lin quantité suffisante.

Séné. 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ once.)

Sulfate de soude (sel de glauber) . 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Faites bouillir légèrement, et passez avec expression, pour un lavement.

Lavement de tabac.

Prenez feuilles de tabac séchées . . 32 gr.^{mes} (1 once.)

Faites bouillir légèrement dans eau

commune. $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)

Ajoutez à la colature,

Tartrite antimonié de potasse

(émétique), depuis. 5 décig.^{mes} (6 grains.)

jusqu'à. 6 décig.^{mes} (12 grains.)

Lavement purgatif.

Prenez séné 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ once.)

Sulfate de magnésie (sel d'epsom) 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ once.)

Faites bouillir un moment eau. . . $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)

Ajoutez tartrite antimonié de po-

tasse (émétique). 2 déc.^{mes} (4 grains.)

F O R M U L E S

De quelques médicamens officinaux internes et externes, dont la plupart ne sont point décrits dans le Codex de la ci-devant Faculté de médecine de Paris, et qui, indépendamment des prescriptions magistrales, peuvent, au besoin, être préparées dans les établissemens civils et militaires.

Acétate de potasse liquide (terre foliée de tartre).

PRENEZ carbonate de potasse purifiée, la quantité que vous voudrez; versez par-dessus peu à peu du fort vinaigre blanc jusqu'au point de saturation. Filtrez et conservez pour l'usage.

La liqueur résultant de ce mélange contient par 32 grammes (1 once) environ 15 décigram. (30 grains) de terre foliée de tartre sèche. Le mode indiqué ici appartient à *Boërhaave*; il est prompt, commode, économique, et donne un médicament très-efficace.

Acétate de soude liquide (terre foliée minérale).

Si au lieu de carbonate de potasse (alkali végétal) c'est celui de soude (alkali minéral) qu'on emploie, on obtiendra l'acétate de soude liquide: évaporé jusqu'à consistance de sirop épais, et mis dans un endroit tempéré, cet acétate formera des cristaux en prismes aiguillés, qui pourraient entrer ensuite dans des opiates

ou des pilules ; 32 grammes (1 once) d'acétate de soude liquide , égalent 8 grammes (2 gros) d'acétate de soude solide.

Acétate ammoniacal liquide (esprit de mindérérus).

Versez sur le carbonate d'ammoniaque concret (alkali volatil) du vinaigre blanc , jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'effervescence ; filtrez la liqueur , conservez pour l'usage.

Les acétates dont il s'agit ont été employés pendant la dernière guerre dans les hôpitaux militaires avec le plus grand succès. Gardés dans l'état liquide , ils n'ont aucun des inconvéniens des acétates desséchés ; ceux-ci , pour prendre cette forme , sont pendant leur évaporation trop long-tems en contact avec l'air et la lumière pour ne pas éprouver dans leur combinaison des changemens notables. Tous doivent donc mériter la préférence , à raison de la facile décomposition qu'ils subissent à l'évaporation la plus ménagée , des soins , des embarras et des frais qu'ils exigent pour les obtenir concrets ; mais il faut avoir l'attention de n'en préparer qu'à mesure du besoin , parce qu'ils pourraient , à la longue , se détériorer.

Acétate de plomb liquide (extrait de saturne).

Prenez oxide de plomb demi-vitreux

en poudre $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)

Vinaigre blanc 2 kil.^{mes} (4 livres.)

Faites bouillir légèrement dans un vase de terre vernissée , en agitant continuellement avec
une

une spatule de bois jusqu'à réduction de moitié ;
filtrez ensuite la liqueur quand elle est refroidie ; conservez-la dans un vaisseau bien bouché.

Le résidu qui demeure au fond est l'oxide de plomb non épuisé , dont on peut encore tirer parti en le faisant servir avec de nouveau vinaigre , pour en former un nouvel extrait de saturne , ainsi que cela se pratique dans quelques hôpitaux militaires.

Si au lieu de vinaigre ordinaire on emploie celui qui a été distillé , et qu'on fasse évaporer la liqueur , on obtient , par le refroidissement paisible , des cristaux en prismes alongés ou en aiguilles informes , c'est l'acétate de plomb cristallisé (sucre ou sel de saturne) , qui se prépare en grand aujourd'hui dans plusieurs de nos départemens , par un procédé beaucoup plus économique que celui dont se servaient les Bataves.

Acide tartareux.

On le prépare de la manière suivante :

Prenez tartrite acidule de potasse

(crème de tartre) 3 kil.^{mes} (6 liv.)

Carbonate calcaire pulvérisé (chaux) quantité suffisante.

Eau de rivière 12 kil.^{mes} (24 livr.)

Faites bouillir dans une marmite de terre , l'eau avec le tartrite acidule.

Projetez-y peu à peu le carbonate calcaire , en agitant avec une spatule de bois , et jusqu'à ce que la cessation de l'effervescence indique l'absorption totale de l'acide.

Le tartrite de chaux résultant de cette combinaison , est insoluble ; il se précipite : on le sépare par décantation ; on le lave à l'eau froide ; on le mêle par portion avec de l'acide sulfurique préparé dans les proportions de 6 kilogrammes (12 liv.) d'eau , sur 640 grammes (7 onces) d'acide concentré.

Le tartrite de chaux se décompose ; il se forme du sulfate de chaux (sélénite) qui est insoluble.

L'acide tartareux resté dans la liqueur surnageante s'y cristallise après une évaporation , pendant laquelle il se précipite encore du sulfate de chaux qu'on a soin d'en séparer.

On le purifie en dissolvant les cristaux à froid dans l'eau, et en procédant à une nouvelle cristallisation.

En prenant la liqueur qui contient l'acide tartareux , après qu'elle est débarrassée du sulfate de chaux, et avant qu'elle pût donner des cristaux , on aurait un acide tartareux fluide , dont l'emploi pourrait être facilement déterminé.

Carbonate de magnésie.

Faites dissoudre dans une grande quantité d'eau du sulfate de magnésie (sel de *sedlitz*, sel d'*epsom* d'Angleterre). Filtrez la dissolution , versez du carbonate de potasse liquide et qui ne soit pas saturé , jusqu'à ce que la décomposition du sulfate soit complète ; ce dont il sera facile de s'assurer , lorsqu'il ne se précipitera

plus de flocons blancs, par l'affusion de la potasse. Filtrez ensuite, et vous obtiendrez sur le filtre du carbonate de magnésie, qu'il faudra laver à plusieurs eaux chaudes pour enlever le sulfate de potasse (tartre vitriolé) et séchez avec soin.

Magnésie pure.

Prenez carbonate de magnésie, calcinez-le dans un creuset que vous entretiendrez rouge pendant deux heures; l'acide carbonique se dégagera de la magnésie; elle sera alors pure, non effervescente, très-blanche, très-légère; mais il faut avoir l'attention de la tenir dans un flacon bien bouché, sans quoi elle ne tarderait point à reprendre l'acide carbonique dont elle avait été privée par la calcination.

Eau de chaux.

Prenez chaux récente. $\frac{1}{2}$ kil.^{mes} (1 livre.)

Mettez-la dans une terrine et arrosez-la avec une petite quantité d'eau, afin de la faire fuser.

Lorsque la chaux sera éteinte et réduite en poudre, ajoutez-y eau

commune. 4 kil.^{mes} (8 livres.)

Agitez le tout avec une spatule de bois, et introduisez la liqueur trouble dans une bouteille de verre ou de grès, que l'on bouchera avec soin. La chaux gagnera bientôt le fond du vase, et la liqueur ne tardera pas à s'éclaircir.

Toutes les fois que l'on aura besoin d'eau de chaux, on en décantera la quantité prescrite,

et l'on ajoutera à l'instant la même quantité d'eau commune ; on agitera de nouveau , et on laissera déposer , comme il est dit ci-dessus. C'est le moyen d'avoir toujours sous la main de bonne eau de chaux.

Éponges préparées.

Choisissez des éponges fines ; lavez-les assez exactement pour qu'il n'y existe plus de corps étrangers , tandis qu'elles sont mouillées , entourez-les de ficelle en les serrant fortement ; faites en sorte que les tours de la ficelle se touchent d'une manière si exacte , que toute l'éponge se trouve recouverte (à peu près comme les carottes de tabac) : ayez soin sur-tout , que la ficelle soit arrêtée à chaque bout de l'éponge par un nœud qu'on puisse défaire à volonté.

La partie de l'éponge découverte , peut être ensuite divisée à l'aide d'un instrument tranchant , et recevoir toutes les formes qu'on veut lui donner.

Les éponges préparées suivant ce procédé , doivent toujours être conservées dans des endroits à l'abri de l'humidité ; leur usage est incomparablement supérieur à celui des éponges cirées. Lorsqu'on veut se servir de cette éponge , on défait le nœud qui est à l'un des bouts de la ficelle , et on la déroule jusqu'à ce qu'on ait mis à découvert la quantité d'éponge dont on a besoin : on arrête ensuite la ficelle par un autre nœud , afin que l'éponge , qui ne doit pas ser-

vir pour le moment, puisse toujours être comprimée.

Sirop d'extrait aqueux d'opium (diacode).

Prenez extrait d'opium aqueux. . . 64 gr.^{mes} (2 onc.)
Sirop de sucre. 15 kil.^{mes} (50 liv.)

Faites chauffer le sirop; lorsqu'il est bouillant, ajoutez l'extrait d'opium, délayé préalablement dans une très-petite quantité d'eau, passez ensuite le sirop à l'étamine.

Le sirop diacode, préparé avec les têtes de pavots, fermente et moisit facilement: d'ailleurs, il est susceptible de varier dans ses effets, à cause de l'impossibilité d'avoir constamment ces capsules au même point de maturité. Celui préparé avec l'opium du commerce, est également défectueux.

Ce sirop contient par 32 grammes (1 once) un décigramme environ (2 grains) d'extrait d'opium aqueux.

Sirop tartareux.

Prenez sirop de sucre ou sirop simple 1 kil.^{me} (2 livres.)
Acide tartareux concret 20 gr.^{mes} (5 gros.)
Eau distillée d'écorce de citron . . 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Mêlez la solution de l'acide dans l'eau de citron, avec le sirop simple bien cuit.

Ce sirop contient environ 6 décigrammes (12 grains) d'acide tartareux par 32 grammes (1 once); il donne, mêlé avec douze fois son poids d'eau, une limonade très-agréable, qui

remplace avantageusement dans les pays du Nord, celle faite avec le suc de citron.

Sirop sudorifique (ou de cuisinier).

Prenez salsepareille.	2 kil. ^{mes} (4 livres.)
Séné mondé.	8 gr. ^{mes} (2 gros.)
Anis.	8 gr. ^{mes} (2 gros.)
Miel blanc	} de chaque. . 54 gr. ^{mes} (6 livres.)
Sucre	

On coupe la salsepareille longitudinalement et transversalement, on la fait macérer, puis infuser douze heures dans eau, 4 kil. (8 livres); avec le produit de cette macération et infusion, on fait un sirop avec le sucre, que l'on clarifie et que l'on verse bouillant sur le séné et l'anis; après douze heures d'infusion, on passe ce sirop.

D'autre part on fait plusieurs décoctions de salsepareille restante, on verse ces décoctions sur le marc des feuilles et semences, afin d'en extraire la totalité des principes solubles qu'elles auraient pu retenir; on passe et on fait un sirop avec le miel, que l'on ajoute au premier; c'est par ce procédé que l'on peut obtenir toutes les parties extractives et aromatiques des substances qui entrent dans ce médicament.

Oximet simple.

Prenez miel blanc	6 kil. ^{mes} (12 liv.)
Vinaigre blanc.	1 kil. ^{me} $\frac{1}{2}$ (5 liv.)

Faites liquéfier le miel à une douce chaleur avec le vinaigre, dans un vase de faïence: amenez-le insensiblement à la consistance de sirop;

écumez , passez à travers le blanchet , et conservez pour l'usage.

C'est sur-tout dans les préparations de ce genre qu'il faut éviter de se servir de vaisseaux de cuivre ou de terre vernissée.

Oximel scillitique.

Il se prépare de la même manière que l'oximel simple , en substituant au vinaigre ordinaire le vinaigre scillitique.

Considérations sur les Extraits.

On ne décrira pas ici en détail les diverses manipulations employées dans la préparation des extraits , il suffira de rappeler au pharmacien , les règles générales qu'il doit observer , pour donner à ces médicamens le degré de perfection dont ils sont susceptibles.

Lorsqu'on aura à traiter des plantes succulentes , telles que le pissenlit , le cerfeuil , la fumeterre , il faudra cueillir ces plantes à l'époque où elles sont en pleine végétation , les nettoyer exactement , les laver , les piler dans un mortier de marbre , les mettre à la presse , enfermées dans des sacs de crin , après y avoir ajouté quelques brins de paille. On les dépurera à une douce chaleur , on passera le suc au blanchet , et on le fera évaporer d'abord sur un feu doux , jusqu'à consistance de sirop clair , pour en achever l'évaporation au bain-marie.

Les plantes extrêmement mucilagineuses , telles que la bourrache , etc. , exigent l'addition d'un peu d'eau pour donner plus facilement leurs sucs, et le secours de l'albumine ou blanc d'œuf pour leur clarification.

Il est nécessaire de piler et de soumettre à une légère décoction les plantes peu succulentes, et après avoir clarifié et filtré au blanchet la liqueur, on l'évapore avec les précautions indiquées plus haut. Il y a de l'avantage à employer les mêmes plantes sèches, elles fournissent une grande quantité d'extract.

Les racines, les bois, les écorces, et en général toutes les substances sèches, doivent être broyées, et mises ensuite à macérer pendant quelque tems dans l'eau; on pourra même les faire bouillir légèrement, en procédant avec ménagement à l'évaporation de l'eau employée comme dissolvant de la partie extractive; dans cette circonstance, il est prudent de ne pas employer des vaisseaux évaporatoires en cuivre, parce qu'ils seraient attaqués par l'acide à nu que contiennent presque tous les extraits.

Lorsque les extraits sont sur le point d'être achevés, et avant de retirer l'évaporatoire du bain-marie, il convient d'y ajouter quelques cuillerées d'alcool à vingt-quatre degrés, en agitant fortement le mélange. Par ce moyen l'on obtient des extraits bien unis et susceptibles de se conserver sans se moisir.

Extrait de genièvre.

Il s'obtient par la macération et l'agitation dans l'eau des baies récentes de cet arbrisseau, que l'on a préalablement concassées ; la liqueur passée simplement à travers un blanchet, évaporée à petit feu, fournit un extrait sucré et aromatique ; il serait âcre et résineux, si, pour le préparer, on avait recours à la chaleur de l'ébullition.

Extrait calmant d'opium.

Lorsqu'on veut rendre l'opium plus calmant que narcotique, on le soumet à l'opération suivante :

On expose l'opium coupé par tranches sous le robinet d'une fontaine, qui ne donne qu'un petit filet d'eau, on le malaxe ; sa partie extractive se dissout, sa résine reste dans les mains, on filtre la liqueur et on évapore en consistance d'extrait.

Extrait de ciguë.

On prend la quantité que l'on veut de grande ciguë lorsqu'elle commence à fleurir, on la pile dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, et on la soumet à la presse ; le suc exposé à une douce chaleur, est passé à travers un linge, et on fait épaisir la liqueur jusqu'à la consistance sirupeuse : alors on y délaye le *magma* qu'on a séparé pendant la dépuration, et on continue de tenir le tout sur le bain-marie, en remuant continuellement jusqu'à ce que le tout

soit parvenu à la consistance qu'exige cette sorte de médicament.

Cet extrait était préparé par *Storck*, avec le suc trouble de la plante, mais il vaut mieux l'évaporer après l'avoir dépuré à chaud, y mêler sur la fin la fécule verte mise à part, comme on vient de le dire.

Les pilules de ciguë ne sont autre chose que cet extrait divisé par décigramme (2 grains), on en prescrit depuis trois jusqu'à vingt et trente.

TEINTURES.

Teinture de gentiane.

Prenez racine de gentiane.	64 gr. ^{mes} (2 onc.)
Ecorces d'orange	32 gr. ^{mes} (1 onc.)
Alcool à 20 degrés	1 kil. ^{me} $\frac{1}{2}$ (3 livr.)

La gentiane et l'écorce d'orange étant grossièrement pulvérisées sont mises dans un matras, avec la moitié de l'alcool indiqué. Le vase reste pendant six jours exposé au soleil ou à la chaleur du bain de sable, en l'agitant souvent, on décante et on recommence la digestion pendant le même espace de tems, en versant sur le marc l'autre moitié d'alcool. On exprime fortement; on réunit les deux liqueurs pour les filtrer et les distribuer dans des bouteilles de la capacité d'un double décilitre (demi-setier), qu'on bouche et qu'on place dans un lieu frais pour l'usage.

Teinture de canelle.

Prenez canelle de Chine concassée . 96 gr.^{mes} (3 onc.)

Racine d'angélique concassée de Niort 16 gr.^{mes} ($\frac{1}{2}$ onc.)

Alcool à 20 degrés 1 kil.^{me} $\frac{1}{2}$ (3 liv.)

Procédez comme-ci dessus.

Teinture d'absinthe.

Prenez sommités sèches d'absinthe

coupées menues 128 gr.^{mes} (4 onc.)

Alcool à 20 degrés 1 kil.^{me} $\frac{1}{2}$ (3 liv.)

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de raifort composée.

Prenez racine fraîche de raifort cou-

pée par tranches 384 gr.^{mes} (12 onc.)

Ecorces d'orange 32 gr.^{mes} (1 onc.)

Alcool au cochléaria. 2 kil.^{mes} (4 livr.)

Procédez comme ci-dessus.

Teinture de quinquina.

Prenez quinquina concassé. 256 gr.^{mes} (8 onc.)

Ecorces d'orange 32 gr.^{mes} (1 onc.)

Alcool à 20 degrés 1 kil.^{me} (2 livr.)

Procédez comme ci-dessus.

Teinture vulnéraire (Eau vulnéraire).

Prenez espèces vulnéraires. 96 gr.^{mes} (3 onc.)

Versez dessus alcool à 24 degrés. . 2 kil.^{mes} (4 livr.)

Mettez en digestion pendant huit jours, passez avec forte expression, filtrez et conservez pour l'usage.

Teinture alcoolique de cantharides.

Prenez cantharides pulvérisées gros-

sièrement ; ; ; ; ; 48 gr.^{mes} (1 onc. $\frac{2}{3}$)

Baies de genièvre concassées 32 gr.^{mes} (1 onc.)

Alcool à 20 degrés 4 kil.^{mes} (8 livr.)

Laissez macérer pendant dix à douze heures ;
filtrez la liqueur et conservez-la pour l'usage.

Cette teinture dans laquelle on fait entrer les baies de genièvre pour en masquer l'odeur, peut-être aussi pour en modérer l'action et suppléer le camphre, n'exige pas seulement dans son usage en frictions beaucoup de prudence, il convient encore que le dissolvant soit toujours plus aqueux qu'alkoolique, et de n'employer que la macération ; précautions sur lesquelles on ne saurait trop insister, attendu que, si on le négligeait, on courrait le risque d'introduire dans cette teinture d'autres matériaux immédiats des cantharides qui pourroient nuire à l'effet principal qu'on désire obtenir.

Teinture anodine de Sydenham ou laudanum liquide.

Prenez opium coupé menu 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Safran incisé 16 gr.^{mes} (4 gros.)

Cannelle concassée 8 gr.^{mes} (2 gros.)

Clous de girofle 4 gr.^{mes} (1 gros.)

Vin muscat $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 liv.)

Mettez le tout dans un vase, et faites macérer pendant huit à dix jours, en agitant souvent le mélange, passez avec expression, et ensuite filtrez la liqueur, qui devra être conservée dans une bouteille bouchée.

Nota. A défaut de vin muscat, on prendra 448 grammes de bon vin blanc (14 onces), et 64 grammes (2 onces) d'alcool à 30 degrés.

Teinture de myrrhe.

Prenez myrrhe concassée 96 gr.^{mes} (3 onces.)

Alcool à 20 degrés $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)

Faites digérer cette substance pendant huit jours dans un vaisseau bouché, que vous exposerez au soleil ou à une douce chaleur, ensuite passez avec expression, et filtrez la liqueur qui devra être conservée dans une bouteille bien bouchée.

On prépare de la même manière la teinture d'aloës qui, mêlée à parties égales avec celle de myrrhe, forme la teinture de myrrhe et d'aloës usitée.

Vinaigre scillitique.

Prenez squammes de scille séchées

et coupées menues 64 gr.^{mes} (2 onces.)

Vinaigre de bonne qualité. 1 kil.^{me} 256 gr.^{mes} (1 liv. $\frac{1}{2}$)

Mêlez le tout dans un matras, et laissez digérer pendant huit jours, soit au soleil, soit à la douce chaleur d'un bain de sable, filtrez la liqueur, ajoutez-y :

Alcool à 35 degrés 64 gr.^{mes} (2 onc.)

Conservez-la dans des vases bien bouchés.

Il en est des vinaigres composés comme des vins médicaux, suivant l'ancien mode; ils sont, par leur essence, susceptibles de s'altérer promptement. Il convient donc de ne préparer le vinaigre scillitique, que peu à la fois et à mesure des besoins, sans quoi on s'exposerait à n'employer qu'un médicament infidèle.

EMPLÂTRES.

Emplâtre simple.

Prenez oxide de plomb demi-vi-

treux (litharge)	2 kil. ^{mes} $\frac{1}{2}$ (5 liv.)
Huile d'olive	5 kil. ^{mes} (10 liv.)
Eau	quantité suffisante.

Faites cuire à grande eau , jusqu'à ce que la litharge soit parfaitement dissoute , et que la masse emplastique ne s'attache plus aux doigts.

Cet emplâtre peut servir d'excipient pour toutes les substances avec lesquelles on désirerait augmenter l'action des topiques de ce genre.

Emplâtre mercuriel.

Prenez emplâtre simple	2 kil. ^{mes} (4 liv.)
Cire jaune	320 gr. ^{mes} (10 onc.)
Mercure	$\frac{1}{2}$ kil. ^{me} (1 liv.)

Eteignez le mercure dans suffisante quantité d'onguent mercuriel , incorporez le tout à l'emplâtre qu'on aura fait liquéfier avec la cire , sur un feu très-doux , et dans un vaisseau de terre ou de fer.

Emplâtre diachilum.

Prenez emplâtre simple	2 kil. ^{mes} (4 livres.)
Cire jaune	} de chaque 96 gr. ^{mes} (3 onces.)
Poix résine	

Faites fondre le tout sur un petit feu.

D'un autre côté ,

Prenez galbanum	} de chaque 96 gr. ^{mes} (3 onces.)
G. ammoniaque	
Sagapenum	
Térébenthine	

Les gommes-résines préalablement dissoutes dans du vinaigre, passées et épaissies en consistance requise, seront parfaitement délayées dans la térébenthine prescrite ; puis ajoutez avec les précautions usitées, à la masse qu'on aura laissé refroidir à demi.

Emplâtre de cigüe.

Prenez poix résine.	1 kil. ^{me} $\frac{1}{2}$ (3 livres.)
Cire jaune	1 kil. ^{me} (2 livres.)
Poix blanche	$\frac{1}{2}$ kil. ^{me} (1 livre.)
Extrait de cigüe	$\frac{1}{2}$ kil. ^{me} (1 livre.)

Faites liquéfier toutes ces substances dans une bassine, et passez le mélange avec expression.

Ajoutez avant le refroidissement,

Gomme ammoniacque en poudre. $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)

Mêlez le tout exactement, et formez des magdaleons.

Emplâtre de savon.

Prenez emplâtre simple.	3 kil. ^{mes} (6 livres.)
Savon blanc et dur	$\frac{1}{2}$ kil. ^{me} (1 livre.)

Fondez-les ensemble, et faites cuire jusqu'à consistance d'emplâtre.

Si on se bornait à liquéfier l'emplâtre, et à y mêler le savon ratissé, sans cuisson, il en résulterait une décomposition qui enlèverait au mélange la consistance requise.

Emplâtre de savon camphré.

Toutes les fois qu'on jugera à propos de camphrer l'emplâtre de savon, et généralement tous

les emplâtres , il faut les liquéfier à une douce chaleur , diviser le camphre à l'aide d'un peu d'huile , et l'y introduire dans la proportion d'un gramme (18 grains) par 64 grammes (2 onces) d'emplâtre ; mais il convient , à cause de l'extrême volatilité de cette huile concrète , de n'en faire l'addition qu'à mesure des besoins.

Emplâtre vésicatoire.

Etendez une portion d'emplâtre simple sur un morceau de peau ou de linge , et saupoudrez-en la surface avec des cantharides pulvérisées grossièrement , depuis un gramme (18 grains) jusqu'à 2 grammes (1 gros) , suivant la largeur de l'emplâtre.

L'expérience a fait connaître qu'on perdait beaucoup de cantharides en les incorporant avec les résines qui constituent la préparation désignée sous le nom d'emplâtre vésicatoire ; qu'il était plus économique d'en saupoudrer la surface au moment où il s'agit d'en faire l'application , parce que ce n'est que la partie qui touche immédiatement la peau qui agit , que l'autre se trouve amortie par l'espèce de vernis résineux qui l'entoure , et que l'effet de l'emplâtre devenait d'autant plus prompt et plus énergique , que la poudre employée étoit moins fine.

Emplâtre pour les bougies.

Prenez oxide de plomb demi-vitreux

et porphyrisé. 128 gr.^{mes} (4 onces.)

Suif 64 gr.^{mes} (2 onces.)

Cire

Cire jaune 64 gr.^{mes} (2 onces.)
 Huile de noix 96 gr.^{mes} (3 onces.)

Cet emplâtre a été long-temps reconnu pour le plus propre à faire des bougies ; mais on préfère celles dites de gomme élastique , qu'on trouve maintenant dans le commerce.

Emplâtre agglutinatif.

Prenez poix résine $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)
 Résine élémi 128 gr.^{mes} (4 onces.)
 Térébenthine 64 gr.^{mes} (2 onces.)

Faites fondre le tout sur un feu doux, passez à travers un linge, et conservez dans un pot pour l'usage.

Sparadrap.

Prenez emplâtre simple $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)
 Huile d'olive fine 32 gr.^{mes} (1 once.)
 Térébenthine 32 gr.^{mes} (1 once.)

Disposez une planche de 86 centimètres de long, sur 22 centimètres de large ; faites qu'une des surfaces de la planche soit très-lisse. Enfoncez sur les bords, à 38 centimètres de distance, deux broches de fer de 15 millimètres de hauteur, pour retenir un cylindre semblable à celui qui sert à broyer le chocolat.

Pour préparer le sparadrap, mettez de chaque côté des broches, une carte pour élever le cylindre ; disposez une bande de toile fine de la longueur que vous voudrez, de manière qu'une des extrémités puisse être saisie facilement ; versez promptement l'emplâtre liquéfié légèrement et le plus près possible du cylindre, tirez la toile

un peu horizontalement ; faites ensuite sécher le sparadrap sur une corde tendue.

A défaut de sparadrapier , il faut attacher des bandes de toile fine sur les bords d'une table , faire liquéfier l'emplâtre , ajouter l'huile et la térébenthine , verser et étendre sur la toile , avec un couteau de fer légèrement chauffé , lisser enfia la toile avec un cylindre de bois bien uni.

ONGUENS.

Onguent anti-psorique.

Prenez soufre sublimé	1 kil. ^{me} (2 livr.)
Sel marin décrépité	$\frac{1}{2}$ kil. ^{me} (1 livr.)
Graisse de porc	4 kil. ^{mes} (8 livr.)

Porphyrisez le sel marin décrépité avec un peu d'axonge ; faites ensuite fondre la graisse , et mêlez le tout exactement dans une terrine vernissée.

La dose pour chaque friction sera de 8 grammes (2 gros) , une ou deux fois par jour d'abord , ensuite tous les deux jours ; à défaut de graisse de porc , on fera un mélange d'huile et de suif de bœuf ou de mouton , jusqu'à consistance convenable.

Toute pommade dans laquelle entre le soufre , sous quelque forme que ce soit , suffit au traitement de la gale ; l'onguent *citrin mercuriel* , malgré la circonspection avec laquelle on en fait usage quelquefois , entraîne dans trop d'inconvéniens pour l'admettre au nombre des antipsoriques.

Pommade anti-optalmique.

Prenez cérat 32 gr.^{mes} (1 once.)
 Antimoine porphyrisé 10 déc.^{mes} (20 grains.)
 Précipité rouge 3 déc.^{mes} (6 grains.)
 Safran oriental en poudre 12 déc.^{mes} (24 grains.)
 Formez du tout une pommade pour l'usage.

Pommade épispastique.

Prenez axonge. 2 kil.^{mes} (4 livres.)
 Cantharides entières 256 gr.^{mes} (4 onces.)
 Faites liquéfier l'axonge, placez le mélange à une température qui le maintienne dans l'état liquide pendant vingt-quatre heures, en prenant la précaution de l'agiter de tems en tems ; passez ensuite à travers un linge, et conservez pour l'usage.

Onguent d'Arcéus.

Prenez suif de moaton 1 kil.^{me} (2 livres.)
 Térébentine. }
 Résine élémi. } de ch. $\frac{1}{2}$ kil.^{me} et 256 gr.^{mes} (1 l. 8 onc.)
 Graisse de porc $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)
 Faites liquéfier ensemble toutes ces substances à une chaleur modérée, passez à travers un linge, et agitez l'onguent jusqu'à ce qu'il soit entièrement refroidi.

Onguent basilicum.

Prenez poix noire. . }
 Poix résine. } de chaque 192 gr.^{mes} (6 onces.)
 Cire jaune }
 Huile d'olive. $\frac{1}{2}$ kil.^{me} et 256 gr.^{mes} (1 l. 8 onc.)
 Faites fondre et bouillir légèrement ensemble toutes ces substances et passez à travers un linge.

On trouvera au fond de la bassine une matière noire qui s'est séparée de la poix ; c'est une sorte d'extracto-résine que l'huile ne dissout pas.

Onguent de la mère.

Prenez graisse de porc	}	de chaque 256 gr. ^{mes} (8 onc.)
Beurre non salé. . . .		
Cire jaunée.		
Suif de mouton. . . .		
Litharge en poudre fine		
Huile d'olive.		$\frac{1}{2}$ kil. ^{me} (1 livre.)

Mettez toutes ces substances dans une grande bassine , à l'exception de la litharge ; faites-les chauffer jusqu'à ce qu'elles fument , ajoutez alors peu à peu la litharge , remuez continuellement , jusqu'à ce que cet oxide de plomb soit parfaitement dissous , et que l'onguent ait acquis une couleur d'un brun francé.

Onguent de styrax.

Prenez huile de noix.	352 gr. ^{mes} (11 onc.)
Colophone	$\frac{1}{2}$ kil. ^{me} (1 livre.)
Résine élémi	} de chaque. . . 224 gr. ^{mes} (7 onc.)
Cire jaune	
Faites fondre à petit feu , et ajoutez sur la fin ,	
Styrax liquide	256 gr. ^{mes} (8 onc.)
Passez et agitez jusqu'au refroidissement.	

Onguent mercuriel.

Prenez mercure	} de chaque parties égales.
Axonge de porc	

Triturez dans un mortier de fer, jusqu'à ce que les globules de mercure aient entièrement disparu, ce dont on s'assurera avec la loupe.

Cérat.

Prenez huile d'olive $\frac{1}{2}$ kil.^{me} (1 livre.)
 Cire jaune 96 gr.^{mes} (3 onc.)
 Eau 192 gr.^{mes} (6 onc.)

Faites fondre sur des cendres chaudes la cire jaune dans l'huile d'olive, coulez ce mélange dans un mortier de marbre, remuez-le avec un pilon de bois jusqu'à ce qu'il soit refroidi, et qu'il ne paraisse plus aucuns grumeaux; alors ajoutez-y l'eau peu à peu, jusqu'à ce qu'elle soit bien incorporée, et que le cérat soit homogène.

Récolte des Plantes et des Cantharides.

Le printems invite à faire la récolte des plantes indigènes. La liste de celles employées dans les pharmacies militaires n'est pas considérable; on en compte à peine une centaine, et de ce nombre il en est quelques-unes dont il ne faut faire qu'une faible provision, tandis que d'autres doivent être cueillies avec surabondance. Il s'agit donc de calculer l'emploi de chacune d'elles, et de faire en sorte que ce calcul soit toujours la mesure de la collection. On se bornera à quelques conseils sur la manière d'y procéder.

Parmi les plantes médicinales les plus usitées, les unes se plaisent dans les bois, les autres dans les marais; celles-ci dans les plaines, celles-

là sur les montagnes ; il en est qui croissent au fond et à la surface des eaux.

C'est dans ces lieux qui sont propres à chacune d'elles , qu'il faut les faire ramasser , plutôt que dans les jardins , où on les fait venir par artifice , et où elles ne peuvent acquérir au même degré , ni les principes qui les constituent , ni les propriétés qui doivent les caractériser. Voici les règles générales établies pour la récolte , la dessiccation et la conservation des plantes :

Les feuilles sont dans leur plus grande vigueur un instant avant la floraison.

On doit cueillir les fleurs quand elles sont sur le point de s'épanouir , excepté les roses rouges qu'on demande en boutons.

Les fruits sont pris dans leur parfaite maturité , à moins que leur principale vertu n'existe dans l'acérbe de leur suc , comme le fruit d'acacia.

Les racines sont tirées de terre à l'automne , sauf quelques exceptions déterminées par la durée des plantes qui les fournissent , et par les lieux dans lesquels ces plantes germent , croissent , vivent et meurent.

On préfère les substances ligneuses , lorsqu'elles sont saines , et proviennent de sujets ni trop jeunes , ni trop vieux.

Les écorces enlevées aux branches et nouvellement séchées , sont plus estimées que celles fournies par le tronc.

Les semences sont ramassées au moment où elles vont se répandre.

Lorsqu'on veut conserver les plantes ou leurs parties, il est nécessaire d'en enlever l'eau de végétation et de les dessécher.

On y réussit en les exposant, en raison de leur nature, à l'action de l'air atmosphérique, à la chaleur du soleil, à celle de l'étuve, ou à celle du four.

1.^o Les plantes qui contiennent beaucoup d'humidité seraient exposées à subir une fermentation qui altérerait leurs qualités, si on les soumettait à une dessiccation lente ; on la rend plus prompte, en les plaçant sous des châssis de toile au soleil, et quelquefois ensuite sur le dessus d'un four ayant 40 ou 50 degrés.

2.^o On se hâte moins pour les plantes peu abondantes en sucs aqueux, et sur-tout pour celles qui sont aromatiques ; on les sèche à l'ombre.

3.^o On a soin d'envelopper de papier celles dont on veut dessécher les sommités, à cause de l'odeur et de la couleur, qui sont très-fugaces ; telles sont les menthes, la petite centaurée, le millepertuis, ec.

4.^o On traite les fleurs séparées de leurs tiges, comme les feuilles ; dessiccation prompte pour celles qui sont aqueuses, telles que les fleurs de mauve, de lis, de pavot rouge ; dessiccation lente pour celles qui ont moins d'eau, comme la camomille.

5.^o On emploie la dessiccation accélérée pour les écorces , les bois et les racines qui ne sont point aromatiques.

Quant aux racines , toutes sont lavées , nettoyées , et quelques-unes ratissées , avant d'être soumises à l'opération qui doit les priver de leur humidité surabondante.

Les petites sont enfilées ; celles qui ont un cœur ligneux , on le leur enlève en les fendant longitudinalement ; celles qui sont charnues , sont coupées par tranches minces , et celles qui sont bulbeuses , effeuillées , divisées par lanières ou transversalement.

6.^o On étend dans un grenier bien aéré les semences émulsives pourvues de leurs enveloppes , fussent-elles ligneuses , mais sans leurs parties charnues. On opère de même pour les semences farineuses , bien mûres , et séparées de leurs bâles.

On dessèche à l'étuve les semences mucilagineuses ; au soleil , les autres graines inodores ; et à l'ombre , celles qui sont aromatiques ou douées d'un principe âcre et volatil.

7.^o On obtient l'exsiccation de la plupart des fruits en les exposant successivement , et à plusieurs reprises , à la chaleur ménagée d'un four et à celle du soleil ; aux uns on conserve leur peau , les prunes ; on en dépouille les autres , les pommes , les poires.

8.^o Il est des racines , comme celles des orchis , pour faire le salep , par exemple , qu'on

enfile et qu'on plonge dans l'eau bouillante avant de les faire sécher.

Ce procédé, introduit dans l'économie domestique, pour la dessiccation des haricots verts, des jeunes fèves de marais, etc., nous procure l'avantage de manger, au milieu de l'hiver, ces légumes presque dans le même état de couleur et de saveur qu'ils ont en été.

Quand on a employé toutes les précautions indiquées pour la dessiccation de ces diverses substances, il convient, avant de les renfermer, de les secouer sur une toile pour en séparer le sable, la terre et les œufs d'insectes qui pourraient s'y trouver mêlés, sans quoi les roses rouges, les coquelicots, par exemple, etc., seraient bientôt altérés.

Des cantharides.

Quoique les cantharides appartiennent plus spécialement aux contrées méridionales, on en voit cependant assez vers le Nord, pour mériter qu'on s'occupe par-tout de les récolter.

C'est dans le courant de floréal que les cantharides se réunissent pour préluder à leur accouplement; il faut donc savoir saisir cet instant pour en faire la récolte, particulièrement le soir au coucher du soleil, ou le matin à son lever; ce scarabé, car ce n'est point une mouche, varie prodigieusement pour la grandeur. La nature l'a superbement habillé; tout son corps est d'un beau vert luisant, azuré, mêlé

de couleur d'or , à l'exception de ses antennes , qui sont noires.

Les cantharides , dont on fait usage dans la pharmacie , ont environ neuf lignes de longueur , sur deux ou trois de largeur ; elles se jettent sur les fresnes , les chèvrefeuilles , les lilas , les rosiers , les peupliers , les noyers , les troènes , les ormeaux , dont elles dévorent les feuilles , et souvent , lorsque cette pâture leur manque , elles se jettent sur les blés , les prairies , et leur causent de grands dommages : l'intérêt de l'agriculture réclamerait donc leur destruction , si la médecine ne trouvait dans ces insectes une de ses ressources les plus importantes qu'aucun objet jusqu'à présent n'a pu remplacer.

De leur récolte.

Comme les cantharides paraissent par essaims , qu'elles sont précédées par une odeur fétide , approchant de celle de la souris , il est facile de les découvrir et de les ramasser , moyennant quelques précautions qu'il est prudent de ne jamais négliger.

Il y a deux manières de procéder à la récolte des cantharides ; la plus simple consiste à étendre sous l'arbre chargé de ces insectes , un ou plusieurs draps , sur lesquels on les fait tomber en secouant les branches ; on les expose ensuite sur un tamis de crin , à la vapeur du vinaigre , qui les fait mourir , ou bien on les réunit dans une toile claire , qu'on trempe à diverses repri-

ses, dans un vase rempli de vinaigre coupé avec de l'eau ; c'est la pratique la plus généralement adoptée.

La seconde méthode de récolter les cantharides est plus embarrassante et plus dispendieuse que la première : on étend des toiles sous les arbres, et tout autour on met du vinaigre en évaporation, en le faisant bouillir dans des terrines placées sur des réchauds ; on secoue les arbres pour faire tomber les cantharides. On les ramasse aussi-tôt, et on les enferme promptement, pendant vingt-quatre heures, dans des vaisseaux de bois, de terre, ou de verre, qu'on a exprès disposés pour cela. Il convient ensuite de s'occuper de leur dessiccation.

De leur dessiccation.

Pour parvenir à la dessiccation des cantharides, on les expose au soleil, ou mieux, dans un grenier bien aéré, sur des claies recouvertes de toile ou papier ; on les remue avec un petit bâton, ou avec les mains garnies de gants, car, sans cette précaution, les ouvriers pourraient être exposés à des ardeurs d'urine, à éprouver des douleurs aiguës autour du col de la vessie, à des ophthalmies, et à des démangeaisons considérables. Quand les cantharides ont acquis le degré de dessiccation convenable, elles deviennent si légères, que cinquante pèsent à peine 4 grammes (un gros).

De leur conservation.

La conservation des cantharides est facile ; on les tient dans des boîtes ou des barils , revêtus intérieurement de papier , et fermés ; mais avant il faut qu'elles soient parfaitement sèches , sans quoi elles contractent une odeur détestable qui ne permettrait plus de les employer.

C'est une erreur de croire qu'il soit nécessaire de renouveler toutes les années les cantharides , et de ne les pulvériser qu'un instant avant leur application ; en vieillissant elles tombent , à la vérité , en poussière , mais il ne faudrait pas pour cela les rejeter sous le prétexte qu'alors elles sont sans vertu. On sait que les animaux ont , comme les végétaux , chacun leur insecte particulier ; la cantharide a aussi les siens , et malgré sa propriété corrosive , elle n'en devient pas moins la nourriture d'un petit ver , qui la déforme et la réduit en poussière ; dans cet état de débris , elle peut encore opérer l'effet vésicatoire ; ainsi qu'une suite d'expériences exactes et comparatives l'a démontré.

Cet article de matière médicale est d'une grande considération ; les pharmaciens doivent inviter les habitans , pour leur propre intérêt , à ne point laisser échapper , s'il est possible , une seule cantharide , et guider ceux à qui ce genre de récolte ne serait pas encore familier : pourrait-on être indifférent à un travail dont le résultat offre le double avantage de garantir les

champs et les vergers de la voracité de cet insecte , et assurer à l'art de guérir un de ses triomphes ?

*Moyens de maintenir et de rétablir la salubrité
de l'air dans les Hôpitaux.*

Ce n'est pas assez que les malades puissent trouver dans les hôpitaux des médicamens choisis , bien préparés , et administrés à propos ; il faut encore que le local qu'ils habitent , soit , par son étendue , proportionné à leur nombre , et qu'il offre à chacun une masse d'air suffisante , toujours salubre ; sans ces dernières conditions , l'air corrompu deviendrait d'autant plus redoutable pour eux , que l'état morbifique les rend plus susceptibles encore de toutes les impressions extérieures.

Mais comment l'air des hôpitaux peut-il être maintenu dans l'état de pureté convenable , lorsque dans les emplacements même qui sont le plus avantageusement situés , cet air est vicié continuellement par l'effet de la transpiration d'un grand nombre de malades , des émanations animales , dont la nature est peu connue , et qu'on désigne ordinairement sous le nom de *miasmes* ? D'un autre côté , une grande partie de l'air pur ou vital se convertit , au moyen de la respiration , en gaz acide carbonique , et vient bientôt augmenter la qualité *délétère* de l'azote qui n'a point été absorbé.

Or, tous ces gaz, toutes ces émanations, tous ces miasmes, forment un mélange si peu propre à la respiration, qu'il devient nuisible aux hommes les plus robustes, quoiqu'ils n'y soient pas, comme les malades, continuellement exposés.

Le danger est plus grand encore, lorsqu'un hôpital se trouve infecté de ces miasmes contagieux qui se développent dans certaines maladies, et qui portent au loin le germe des affections les plus graves.

Quelles sont, dans tous ces cas, les précautions les plus efficaces pour arrêter ou prévenir des effets si funestes ?

L'expérience prouve que c'est en renouvelant l'air, en détruisant les gaz et tous les principes de corruption dont il est chargé, qu'on parvient à le purifier et à maintenir la salubrité dans un hôpital.

Les procédés auxquels on doit avoir recours pour produire ces heureux effets, sont, les uns mécaniques, les autres chimiques. Mais avant tout, il est nécessaire d'exposer ceux que la propreté fournit.

Moyens de propreté.

Les soins de tous les jours sont ceux qui ont la plus grande influence sur le salut des malades. Ils consistent à laver les mains et les pieds de ceux qui arrivent à l'hôpital ;

À nettoyer souvent les vases destinés à tous les usages ;

A porter au grenier leur linge sale et à le tenir étendu sur des perches jusqu'à l'instant où il doit être mis à la lessive; en observant de ne point laisser séjourner dans les salles, et de plonger dans l'eau, jusqu'à la même époque, celui qui a servi aux pansemens;

A envoyer, au moins une fois chaque année, au foulon, les capotes et couvertures de laine, sans être dispensé de les battre, de les vergeter, de les fumiger très-souvent;

A rebattre, à carder les laines des matelas, à lessiver leurs toiles ainsi que celles des paillasses tous les six mois; à renouveler souvent la paille des lits;

A peindre et à vernir intérieurement et extérieurement les baignoires en bois;

A arroser les planchers des salles avec de l'eau mêlée de vinaigre, et à les balayer tous les jours; à laver le carreau avec des éponges, et à le sécher aussi-tôt avec de la sciure de bois, pour éviter les inconvéniens de la trop grande humidité;

A blanchir, au moins une fois l'année, les murs et les plafonds des salles avec un lait de chaux; à laver les bois de lits et des croisées, les tables, les planchers même, avec de l'eau de chaux, ou une forte lessive alcaline;

A fournir les malades de crachoirs, ayant la précaution de changer tous les jours les draps qui en tiendraient lieu;

A pourvoir les lampes de conducteurs pour transmettre la fumée au-dehors ;

A avoir soin que les lits soient espacés d'après le volume d'air reconnu nécessaire à chaque individu ; et qu'il n'y ait jamais trois rangées de lits dans une salle , quelle que soit sa largeur , pour ne pas gêner la circulation de l'air ;

A les fournir abondamment de chaises percées , pour remplacer celles enlevées à mesure des besoins ; en n'en plaçant toutefois qu'auprès des malades affectés gravement ; en y tenant toujours de l'eau , et lavant exactement leurs sièges , recouverts extérieurement et intérieurement d'une forte couche à l'huile siccative , ou mieux , goudronnés ;

A placer les latrines le plus avantageusement qu'il se peut , pour que leur odeur n'incommode point les malades ; à en laver tous les jours les sièges , les pavés , et à les établir , s'il est possible , sur un courant d'eau ayant assez de chasse pour entraîner continuellement les matières ;

A munir les portes des latrines d'un poids qui puisse les tenir toujours fermées ;

A faire en sorte qu'il existe entre elles et les salles , un vestibule intermédiaire , avec des fenêtres transversales et correspondantes , pour renouveler continuellement l'air et intercepter la communication de l'odeur ;

A ouvrir les fenêtres des salles du côté du nord , et fermer celles au midi , dans les tems chauds , sur-tout lorsqu'il règne un vent du sud ;

et

et qu'il se trouve dans le voisinage de l'établissement quelques foyers de putréfaction.

Moyens mécaniques.

Le but qu'on se propose en les employant , c'est de renouveler l'air des salles ; c'est de l'empêcher d'y séjourner assez long-tems pour s'y détériorer.

Les uns conviennent pour l'hiver , les autres pour l'été.

Le plus efficace de ceux dont on pourrait se servir dans la première de ces saisons , serait sans contredit le feu d'une cheminée qui serait placée à l'extrémité de chacune des salles , qui en pomperait l'air avec tous les gaz , qui attirerait continuellement celui du dehors , et par-là établirait un courant sans cesse renouvelé , et par conséquent toujours salubre.

Mais une cheminée n'échauffant point suffisamment une longue salle , on est obligé de la remplacer par des poêles , qui ont l'avantage de distribuer autant de chaleur qu'on en veut , en même-tems qu'ils économisent le combustible.

On obtient à-peu-près le même effet , en tirant de l'air du dehors , et le faisant arriver et circuler dans les tuyaux enfermés dans les poêles , qui doivent être construits à la manière économique ; il s'y échauffe , il s'y dilate , il en sort pour se mêler à la masse de celui qui existe dans les salles , et dont il augmente la chaleur , le mouvement et la pureté ; enfin , pour dimi-

nuer la sécheresse que cet air pourrait avoir , on distribue dans les salles , et sur les poêles , des vases qui contiennent de l'eau qu'on a soin de renouveler souvent.

Les moyens mécaniques dont on doit se servir pendant l'été , sont ceux-ci :

On place à l'extrémité de chaque salle un dôme ou coupole ; l'air est déterminé à sortir par les fenêtres de ce dôme.

Si , dans la construction d'un hôpital , on n'a pas pensé à ce moyen avantageux de renouveler l'air , on établit au-dessus de chaque salle , et à une des extrémités , une grande hotte semblable à celle des grandes cheminées de cuisine ; l'ouverture de cette hotte est au niveau du plafond , et elle aboutit , par en haut , à un tuyau pareil à ceux des cheminées ordinaires , mais trois ou quatre fois plus large.

Vent-on augmenter le courant d'air , et le déterminer d'une manière encore plus certaine à enfiler cette route ?

On place dans la hotte même un poêle , dont le tuyau sort par le haut de la cheminée , et dont la bouche s'ouvre dans le grenier , avec les précautions nécessaires. On allume du feu dans le poêle ; l'air de la hotte ne tarde pas à s'échauffer , à se dilater , à s'élever et à sortir par le haut , d'autant plus rapidement , que la chaleur du poêle est plus intense ; en sorte que ce moyen , qui est très-efficace pour renouveler l'air des salles , peut encore servir en été , à le rafraî-

chir, à l'amener au degré de température qu'on juge le plus avantageux aux malades. Il ne s'agit que de régler le feu du poêle sur l'effet qu'on veut produire, et qu'on peut estimer à l'aide d'un thermomètre.

Si cette hotte, même sans le secours du feu, pompe trop puissamment, en hiver, l'air de la salle, et de manière à y produire un froid trop considérable, on en ferme l'ouverture inférieure ou supérieure avec une soupape, qu'on ouvre plus ou moins, ou bien on augmente la quantité d'air extérieur dans les tuyaux que les poêles économiques échauffent: cet air versé ensuite par eux en plus grande abondance, compense celui qui s'échappe par la cheminée.

Les autres moyens praticables en été, sont
1.° d'ouvrir chaque matin, toujours du côté opposé à celui d'où le vent souffle, les portes et les fenêtres des salles, sur-tout pendant qu'on fait les lits, et qu'on balaye les salles, et après les distributions des alimens ;

2.° D'établir à la partie inférieure des fenêtres correspondantes, des guichets ou vasistas, qui s'ouvrent en bascule ;

3.° De pratiquer dans les murs, et sur-tout dans les angles des salles, des trous correspondans de bas en haut, en ouvrant successivement un du bas, un du haut opposé, en observant que les autres soient fermés ; par ce moyen on obtient un courant qui balaye l'air stagnant ;

4.° De multiplier les ventouses, d'avoir dans chaque salle un grand éventail qui, mis en mou-

vement, à l'aide d'une corde, agite l'air, et porte sur les malades une fraîcheur salubre.

Troisième Moyen.

Il est des maladies d'où résultent des émanations telles, qu'elles ne peuvent être expulsées par les moyens ci-dessus. Ces émanations s'attachent aux murs, aux bois des lits, aux couvertures, aux vêtemens, et conservent long-tems leurs qualités *délétère*; il faut nécessairement les détruire par les agens chimiques.

On brûlait autrefois des parfums qui, loin de produire l'effet désiré, consumaient en pure perte, et toujours au détriment des malades, les restes du gaz oxigéné de l'air des salles, masquaient les mauvaises odeurs sans les anéantir, et ne donnaient qu'une sécurité perfide. On les a proscrits.

Le vinaigre lui-même, qui peut être avantageux mis en expansion dans une bouteille à large orifice, ou employé pour arroser les salles, n'est pas sans inconvéniens, lorsqu'on le brûle sur une pelle rouge. On doit également y renoncer.

Il faut nécessairement avoir recours aux moyens de désinfection découverts en 1773, par Guiton-Morveau, membre de l'Institut national, prescrits par le conseil de santé des armées, dans une instruction déjà citée, et employés avec succès, depuis l'an 2, dans les hopitaux, pour purifier l'air des salles. Ces moyens ont

été perfectionnés depuis par l'auteur , et détaillés dans un ouvrage , ayant pour titre : *Traité des moyens de désinfecter l'air , de prévenir la contagion , et d'en arrêter les progrès.*

Nous en transcrirons le procédé.

Dans chaque grand hôpital il doit y avoir une salle de rechange ; elle y est nécessaire pour l'emploi des moyens de désinfection.

Lorsqu'on a reconnu par les agens chimiques qu'une salle est chargée de miasmes putrides , que d'ailleurs on est assuré que les moyens ordinaires sont insuffisans pour les expulser , on en fait sortir les malades , et on les place dans les salles de rechange.

En supposant qu'il existe vingt lits dans celle qui est infectée , on dispose dans le milieu un petit fourneau , sur lequel on place un bain de sable , et sur ce bain une capsule de verre ou de grès , contenant trois cents grammes de muriate de soude , légèrement humecté : on ferme les croisées ; on en retire les instrumens de fer , sur-tout ceux servant à la chirurgie ; on laisse au contraire , on étale même les matelas , les couvertures , les vêtemens , tous les tissus de laine ; on allume le feu ; la capsule échauffée , on verse sur le sel cent cinquante grammes d'acide sulfurique , à soixante-six degrés , on se retire aussi-tôt , et on ferme la porte.

Douze heures après on entre dans la salle , on ouvre les fenêtres , il s'établit un courant d'air , qui emporte les restes du gaz muriatique , et la

salle est sanifiée ; elle peut servir alors de salle de rechange.

On prend muriate de soude 352 gr.^{mes} (7 onc. 3 gros.)

Manganèse 52 gr.^{mes} (1 onc.)

Eau 128 gr.^{mes} (4 onc.)

Acide sulfurique à 66 degrés. 128 gr.^{mes} (4 onc.)

On mêle l'oxide de manganèse avec le sel dans une capsule ; on verse de suite l'acide , toutes les choses disposées d'ailleurs comme ci-dessus , et on se retire.

Il appartient particulièrement aux gens de l'art de surveiller tous les moyens de propreté recommandés ci-dessus , de diriger tous ceux qui sont mécaniques , de réclamer , chaque fois qu'ils le jugeront à propos , l'exécution de ceux que la chimie fournit , et qui doit être particulièrement confiée au chef ou au premier aide en pharmacie. Le vif intérêt que tous doivent prendre au salut des malades leur en fait un devoir ; leur propre intérêt le leur commande impérieusement. Ils vivent au milieu des émanations morbifiques , il faut nécessairement ou qu'ils les expulsent et les détruisent , ou qu'ils en soient les victimes.

Observations sur la conservation des médicamens officinaux.

1.^o Le pharmacien tiendra les feuilles , les fleurs , les fruits , les racines , les poudres , exactement renfermés dans des boîtes , des bocaux ou des pots tarés , étiquetés et placés dans un lieu sec.

Toutes ces substances attireraient ailleurs l'humidité de l'air; elles se moisiraient, et se gâteraient en peu de tems.

2.^o Il conservera à la cave, dans des tonneaux, cruches ou bouteilles, ces vaisseaux étant bien bouchés et bien pleins, toutes les huiles débarrassées par la filtration du muqueux qu'elles avaient entraîné avec elles.

L'action de l'air et de la chaleur, et la présence de ce muqueux les rancissent facilement.

3.^o Il mettra les eaux distillées simples, dans des bouteilles bouchées en papier ou parchemin, et non exposées au grand jour.

L'action de la lumière fait naître dans ces eaux une végétation verdâtre; et les bouchons de liège humectés par l'eau en évaporation, prennent et communiquent aux eaux une odeur de moisi.

4.^o Il placera les sucres acides et vineux dans un endroit froid. Les bouteilles des premiers, droites et recouvertes d'une couche d'huile; les autres, couchées et fermées par de bons bouchons de liège.

Ces deux espèces de sucres, sans ces précautions, s'altéreraient en peu de tems.

5.^o Il prendra des flacons bouchés en cristal pour contenir les alcools, les teintures, les liqueurs éthérées et celles qui contiennent des gaz, à cause de leur disposition à perdre par l'évaporation ce qu'ils ont de plus subtil.

6.^o Il gardera dans un lieu froid et non hu-

mide , les bouteilles parfaitement remplies des sirops et des miels.

L'humidité les décuirait , les ferait moisir ; la chaleur les ferait fermenter ; et le gaz qui se développerait alors , trop retenu par les bouchons de liége , briserait les vases.

7.^o Il choisira pour les conserves , les extraits , les électuaires et les pilules , des pots de faïence , qu'il couvrira de parchemin et de papier , et qu'il logera à l'abri de l'humidité ; qu'il visitera de tems en tems pour les réparer au besoin.

8.^o Il garantira , autant qu'il lui sera possible , les graisses , les cérats , les onguens , les emplâtres , de l'impression de l'air atmosphérique , qui altère leur couleur , détermine leur prompte oxygénation , et change leurs propriétés.

9.^o Il emploiera des flacons bouchés en cristal , pour les acides , les alkalis , les dissolutions métalliques , qui rongeraient les bouchons de liége ; pour les sels qui s'effleurissent , pour ceux qui attirent l'humidité , pour la chaux et la magnésie , qui tendent à redevenir des carbonates , etc.

10.^o Il couvrira de papier noir les flacons contenant de l'acide muriatique oxygéné , et les oxides métalliques auxquels la lumière enlève de l'oxygène.

*Observations sur la conservation des médicamens
magistraux.*

1.^o Le pharmacien les préparera à mesure du besoin, en se servant de vaisseaux et d'ustensiles appropriés aux opérations dont ils sont les produits, et absolument incapables de rien communiquer de nuisible.

2.^o Il exercera ses sens à reconnaître l'état de perfection convenable à chaque médicament, afin de pouvoir avec justesse rejeter ceux qui ont subi la moindre altération, sur-tout celle qui a lieu souvent par un changement subit de l'atmosphère.

3.^o Il aura soin que les liquides soient distribués aux malades, dans des bouteilles de verre, nettoyées, bouchées et étiquetées convenablement.

Si, par des circonstances particulières, il était obligé de les remplacer par des bouteilles de grés, comme celles-ci se pénètrent et s'infectent facilement, il les fera laver souvent après les avoir laissé tremper dans l'eau chaude alcaline, ce qui l'obligera d'avoir de ces bouteilles de rechange.

4.^o L'usage des pots de grés sera interdit, parce qu'ayant une ouverture considérable, couverts seulement d'une feuille de papier, jusqu'au lit des malades, ces pots se remplissent de mouches et de poussière.

Parce que ne pouvant passer, comme aux bouteilles, des étiquettes au col de ces pots, on est obligé de les ranger dans des carrés, suivant les numéros des lits, et par conséquent de courir continuellement les risques de commettre des erreurs.

Parce qu'enfin, s'il fallait coller des étiquettes sur chacun des pots, le service ne serait jamais terminé pour les heures de la distribution des alimens.

*Observations sur les médicamens externes
confiés aux Elèves en chirurgie.*

Les élèves ne demanderont des emplâtres, des onguens et des huiles qu'à mesure qu'ils en auront besoin; ils les rangeront dans les tiroirs des armoires, coffres d'appareil, mis à leur disposition; chaque compartiment destiné pour un emplâtre, sera étiqueté. Chaque emplâtre y sera enveloppé de papier et étiqueté.

Les onguens seront mis dans des pots de faïence, tenus toujours très-propres.

La même spatule ne servira pour tous les onguens successivement sans avoir été nettoyée à chaque fois.

Ils ne demanderont que la quantité d'alcool camphré nécessaire aux pansemens de chaque jour, et se garderont de le trop faire chauffer.

L'huile d'olive ne servant guère que pour faciliter l'introduction de la sonde, ils éviteront

les abus qui augmentent ordinairement la consommation de cette huile.

Le sparadrap sera préparé dans la pharmacie de chaque hospice , afin qu'il soit chargé convenablement d'emplâtre , et qu'il ne soit pas couvert de poussière.

Ils veilleront à faire nettoyer souvent les vaisseaux contenant les cataplasmes , et à n'employer de ces topiques que la quantité strictement nécessaire ; une trop grande masse de cataplasme gênant souvent et inutilement le malade.

Les pharmaciens ne délivreront , ni vin , ni alcool , ni lait , ni huile , ni sucre , ni miel , à moins que ces objets ne soient sous forme de médicament.

Les médicamens demandés pour les pansemens , et qui ne sont pas portés sur les cahiers de visite , ne seront délivrés que sur des bons particuliers , signés par les chirurgiens de service et visés par le chef.

Lorsque des cas urgens et imprévus forceront de délivrer les médicamens sur les bons des sous-aides , ceux-ci seront tenus de faire signer ces bons , dès le lendemain de la livraison , par les chefs respectifs.

La pierre infernale ne sera jamais délivrée qu'au chirurgien en chef , qui seul doit en faire usage.

TABLEAU GÉNÉRAL des Médicamens simples et composés, dont l'usage est admis dans les Hôpitaux militaires fixes, temporaires et ambulans.

NOMENCLATURE	QUANTITÉS				DÉSIGNATION			
DES	DE				DES			
MÉDICAMENS dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires.	MÉDICAMENS qui doivent com- poser une divi- sion complète de pharmacie pour un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.				DROGUES			
	Poids nouveaux		Poids anciens.		à acheter sur les lieux de l'établissement.	à préparer dans chaque hôpital.	à expédier de Paris.	
MÉDICAMENS SIMPLES.	kilogrammes.	grammes.	livres.	onces.				
<i>Racines</i>								
d'Angélique					*			
d'Asperges					*			
de Bardanne	3		6		*			
de Bistorte					*			
de Calamus aromaticus					*			
d'Ache					*			
de Chiendent					*			
de Fougère mâle								
de Gentiane		256		8	*			
de Fraisier					*			
de Guimauve ou Althæa	3		6					*
d'Ipécacuanha entier	$\frac{1}{2}$		1					*
Idem en poudre	1		2					*
de Jalap entier	1		2					*
Idem en poudre								
de Persil	3		6		*			
de Patience	50		100		*			
de Réglisse entière	$\frac{1}{2}$		1					
Idem en poudre	1		3					*
de Rhubarbe indigène	$\frac{1}{2}$		1	8				
Idem en poudre		256						

NOMENCLATURE DES MÉDICAMENS	QUANTITÉS DE MÉDICAMENS				DÉSIGNATION DES DROGUES		
dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires.	qui doivent com- poser une divi- sion complète de pharmacie dans un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.				à acheter sur les lieux de l'établissement. à préparer dans chaque hôpital. à expédier de Paris.		
	Poids nouveaux		Poids anciens				
<i>Racines</i>	liv.	gr.	liv.	onc.			
de Salsepareille	2		4				*
de Sassaparille entier.							*
<i>Idem</i> râpé.	2		4				*
de Scille.		256		8			*
<i>Idem</i> en poudre							*
de Squine.	2		4				*
de Fenouil.					*		
de Tormentille.					*		
<i>Bois</i>							
de Gaïac râpé	2		4				*
<i>Écorces</i>							
de Cannelle entière							*
<i>Idem</i> en poudre		256		8			*
de Citron							*
de Garrou.							*
d'Oranges.	1		2				*
de Quinquina entier	10		20				*
<i>Idem</i> en poudre	2 $\frac{1}{2}$		5				*
de Chêne	1		2		*		
de Grenades.							*
<i>Feuilles</i>							
d'Absinthe					*		
de Chamædrys.					*		
de Capillaire indigène.	3		6				
de Chicorée					*		
de Guimauve.					*		
d'Hysope					*		
de Lierre terrestre.					*		

NOMENCLATURE DES MÉDICAMENS	QUANTITÉS DE MÉDICAMENS	DESIGNATION DES DROGUES
dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires.	qui doivent com- poser une divi- sion complète de pharmacie pour un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.	à acheter sur les lieux de l'établissement. à préparer dans chaque hôpital. à expédier de Paris.
	Poids nouveaux Poids anciens.	
<i>Feuilles</i>	kil. gr. iv. onc.	
de Mauve		
de Mélisse		
de Menthe poivrée		*
de Scolopendre		*
de Sauge		*
de Séné	10	20
de Tabac		*
de Thym		*
de Trèfle d'eau		*
<i>Fleurs</i>		
de Bouillon blanc		*
de Camomille romaine	1	2
de Guimauve		*
de Mauve		*
de Pas-d'âne ou Tussilage		*
de petite Centaurée		*
de Roses rouges	1 $\frac{1}{2}$	3
de Safran	64	2
<i>Idem</i> en poudre		*
de Sureau	2	4
<i>Semences</i>		
d'Anis		*
de Coriandre		*
de Fenouil		
de Lin	3	6
<i>Idem</i> en poudre		*
de Moutarde		*
<i>Idem</i> en poudre	1	2
de Semen-contrà	256	8

NOMENCLATURE	QUANTITÉS				DÉSIGNATION		
DES	DE				DES		
MÉDICAMENS	MÉDICAMENS				DROGUES		
dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires	qui doivent composer une division complète de pharmacie pour un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.				à acheter sur les lieux de l'établissement.		
	Poids nouveaux		Poids anciens.		à préparer dans chaque hôpital.		
	kil.	gr.	liv.	onc.	à expédier de Paris.		
<i>Fruits.</i>							
Amandes douces	4		8		*		*
Bourgeons de Sapin							*
Tamarins	12 $\frac{1}{2}$		25		*		*
Têtes de pavots					*		
<i>Excroissances.</i>							
Agaric de chêne	1		2		*		
<i>Espèces.</i>							
Amères	3		6		*		
Aromatiques	3		6		*		
Apéritives	3		6		*		
Emollientes	3		6		*		
Pectorales	3		6		*		
Sudorifiques					*		
Vulnéraires	2		4		*		
Astringentes					*		
Apéritives					*		
Anthelmintiques					*		
<i>Sucs concrets sucrés.</i>							
Manne	12 $\frac{1}{2}$		25		*		
<i>Gommes, Gommes résines et Résines.</i>							
Gomme arabique	2		4		*		
Idem en poudre	1		2		*		
Gomme adragant	4				*		
Idem en poudre	$\frac{1}{2}$		1		*		
Aloës	256		8		*		

NOMENCLATURE	QUANTITÉS				DÉSIGNATION		
DES	DE				DES		
MÉDICAMENS	MÉDICAMENS				DROGUES		
dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires	qui doivent com- poser une divi- sion complète de pharmacie pour un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.				à acheter sur les lieux de l'établissement.	à préparer dans chaque hôpital.	à expédier de Paris.
	Poids nouveaux		Poids anciens.				
	kil.	gr.	liv.	onc.			
<i>Gommes, Gommes résines et Résines.</i>							
Ammoniaque	.	.	.	.	.	.	*
Colophans	1	.	2	.	.	.	*
Elémy	.	.	.	.	.	.	*
Myrrhe	.	.	.	.	.	.	*
Poix blanche	1	$\frac{1}{2}$	3	.	*	.	.
Poix noire	.	.	.	.	*	.	.
Poix résine	.	.	.	.	*	.	.
Sagapenum	.	.	.	.	.	.	*
Scammonée	.	.	.	.	.	.	*
Idem en poudre	.	256	.	8	.	.	.
<i>Baume naturels.</i>							
de Copahu	.	.	.	.	.	.	*
Styrax liquide	.	.	.	.	.	.	*
Térébenthine	2	.	4	.	.	.	.
<i>Huiles fixes.</i>							
Cire jaune	3	.	6	.	*	.	.
<i>Huiles volatiles ou essen- tielles.</i>							
Camphre	$\frac{1}{2}$	.	3	.	.	.	*
de Térébenthine	.	256	.	8	*	.	.
<i>Substances maritimes.</i>							
Éponges fines	.	128	.	4	.	.	*
Idem préparées à l'eau.	.	64	.	2	.	*	.
Mousse de Corse	$\frac{1}{2}$	.	1	.	.	.	.

NOMENCLATURE DES MEDICAMENS	QUANTITÉS DE MEDICAMENS	DÉSIGNATION DES DROGUES
dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires.	qui doivent com- poser une divi- sion complète de pharmacie pour un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.	à acheter sur les lieux de l'établissement. à préparer dans chaque hôpital. à expédier de Paris.
	Poids nouveaux Poids anciens.	
<i>Substances animales.</i>	kil. gr. liv. onc.	
Cantharides	1 $\frac{1}{2}$ 3	* . . . *
<i>Idem</i> en poudre	1 $\frac{1}{2}$ 1	* . . . *
Corne de cerf râpée		* . . . *
<i>Idem</i> calcinée		* . . . *
Sangsues		* . . . *
<i>Substances minérales.</i>		
Antimoine crud		* . . . *
<i>Idem</i> porphyrisé	1 $\frac{1}{2}$ 1	* . . . *
Limaïlle de fer		* . . . *
Manganèse		* . . . *
Mercure	3 6	* . . . *
MÉDICAMENS COMPOSÉS.		
<i>Sirops.</i>		
Simple		* . . . *
de Capillaire		* . . . *
de Guimauve		* . . . *
de Noirprun		* . . . *
d'Opium ou Diacode		* . . . *
Tartareux		* . . . *
de Cuisinier		* . . . *
<i>Miels.</i>		
Rosat.		* . . . *
Oxymel simple		* . . . *
<i>Idem</i> scillitique		* . . . *

NOMENCLATURE DES MÉDICAMENS	QUANTITÉS DE MÉDICAMENS	DÉSIGNATION DES DROGUES
-----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

dont l'usage est admis dans
les hôpitaux militaires.

qui doivent com-
poser une divi-
sion complète
de pharmacie
pour un hôpital
temporaire de
trois à quatre
cents malades
pendant quatre
mois.

à acheter sur les lieux
de l'établissement.

à préparer
dans chaque hôpital.

à expédier de Paris.

Poids nouveaux		Poids anciens.	
-------------------	--	-------------------	--

Vinaigres composés.

de Saturne ou Extrait de Saturne	2	4	.	.	*
Scillitique	.	.	.	.	*

Poudres composées.

Anthelmintique	$\frac{1}{2}$	1	.	.	.	*
Cathartique	$\frac{1}{2}$	256	1	8	.	*
Tempérante	.	.	.	.	*	.
Absorbante nitrée	.	.	.	.	.	.

Electuaires et Conserves.

Diascordium	1	2	.	.	.	*
Thériaque	1	256	3	.	.	*
Conserve de Roses rouges .	.	256	.	8	*	.

Pilules.

De Cynoglosse	.	.	.	.	.	*
Mercurielles	1	2	.	.	.	*
de Savon	.	.	.	.	*	.
Scillitiques	.	.	.	.	*	.
Bol purgatif	.	.	.	.	.	.

Trochisques.

de Minium	.	.	.	.	*	.
---------------------	---	---	---	---	---	---

Extraits.

Amer..	$\frac{1}{2}$	1	.	.	.	*
----------------	---------------	---	---	---	---	---

NOMENCLATURE DES MÉDICAMENS	QUANTITÉS DE MÉDICAMENS	DÉSIGNATION DES DROGUES
dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires.	qui doivent com- poser une divi- sion complète de pharmacie dans un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.	à acheter sur les lieux de l'établissement. à préparer dans chaque hôpital. à expédier de Paris.
	Poids nouveaux	Poids anciens.
<i>Extraits.</i>	liv. onc.	
de Cachou	256	8
de Ciguë		
de Chicorée		
de Fumeterre		
de Genievre	1	2
Opium brut	256	8
Extrait d'Opium		
De Trèfle d'eau		
<i>Onguens.</i>		
Antipsorique ou contre la gale		
d'Arcéus ou Baume	1 $\frac{1}{2}$	3
Basilicum ou Suppuratif	1 $\frac{1}{2}$	3
Cérat		
de la Mère	1 $\frac{1}{2}$	3
Mercuriel	2	4
Populéum	$\frac{1}{2}$	1
de Stirax	1 $\frac{1}{2}$	3
<i>Emplâtres.</i>		
Agglutinatif	1	2
Emplâtre simple	1 $\frac{1}{2}$	3
Diachilum gommé	1 $\frac{1}{2}$	3
de Ciguë	1	2
Mercuriel de Vigo		
de Savon camphré		
Vésicatoire	2	4
Bougies emplastiques. N.º	20	20
Sondes élastiques. N.º	10	10
Idem à Mandrin. N.º	6	6
Sparadrap.	1	2

NOMENCLATURE DES MÉDICAMENS	QUANTITÉS DE MÉDICAMENS	DÉSIGNATION DES DROGUES
-----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

dont l'usage est admis dans
les hôpitaux militaires.

qui doivent com-
poser une divi-
sion complète
de pharmacie
pour un hôpital
temporaire de
trois à quatre
cents malades
pendant quatre
mois.

à acheter sur les lieux
de l'établissement.
à préparer
dans chaque hôpital.
à expédier de Paris.

Poids
nouveaux
Poids
anciens.

MÉDICAMENS
CHIMIQUES.

kil. gr. liv. onc.

Teintures.

de Cannelle	256	8		*
de Cantharides				*
de Myrrhe et d'Aloës	$\frac{1}{2}$	1		*
de Quinquina	1	2		*
Laudanum liquide	1	2		*
de Raifort composé	$\frac{1}{2}$	1		*
de Gentiane	$\frac{1}{2}$	1		*
d'Absinthe	$\frac{1}{2}$	1		*

Baumes artificiels.

Du Commandeur	$\frac{1}{2}$	1		*
de Fioravanti	1	2		*

Alcools purs et aromatisés.

Alcool de vin (vulg. <i>Esprit-de-vin</i>).	1	2		*
Idem de mélisse (vulg. <i>Eau de mélisse</i>).	1	2		*
Idem vulnéraire par infu- sion	1	2		*
Idem de cochléaria (vulg. <i>Esprit de cochléaria</i>).	1	2		*
Idem camphré (vulg. <i>Eau-de-vie-camphrée</i>).	1	2		*

NOMENCLATURE DES MÉDICAMENS	QUANTITÉS DE MÉDICAMENS	DÉSIGNATION DES DROGUES
dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires.	qui doivent com- poser une divi- sion complète de pharmacie dans un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.	à acheter sur les lieux de l'établissement. à préparer dans chaque hôpital. à expédier de Paris.
	Poids nouveaux	Poids anciens.
<i>Acides.</i>	kil. gr. liv. onc.	
Acide sulfurique concentré (vulg. <i>Acide vitriolique</i>)	2	4
<i>Idem</i> nitrique (vulg. <i>Esprit de nitre</i>)	$\frac{1}{2}$	1
<i>Idem</i> dulcifié		
<i>Idem</i> muriatique (vulg. <i>Es- prit de sel</i>)		
<i>Idem</i> tartareux	256	8
<i>Liqueurs éthérées.</i>		
Acide sulfurique alcoolisé (vulg. <i>Eau de Rabel</i>)		
Alcool sulfurique distillé (vulg. <i>Liqueur minérale d'Hoffmann</i>)	$\frac{1}{2}$	1
<i>Sels et autres préparations chimiques.</i>		
Acétite de plomb cristallisé (<i>Sel de Saturne</i>)	256	8
Muriate d'antimoine (<i>Beur- re d'antimoine</i>)		
Muriate d'ammoniac (<i>Sel ammoniac</i>)	256	8
Carbonate de magnésie	256	8
Muriate de mercure doux (<i>Mercure doux</i>)	128	4
Muriate de mercure suroxi- géné (<i>Sublimé corrosif</i>)	128	4
Nitrate d'argent fondu (<i>Pier- re infernale</i>)	32	1
Nitrate de mercure liquide		

NOMENCLATURE	QUANTITÉS				DÉSIGNATION		
DES	DE				DES		
MÉDICAMENS	MÉDICAMENS				DROGUES		
dont l'usage est admis dans les hôpitaux militaires.	qui doivent composer une division complète de pharmacie pour un hôpital temporaire de trois à quatre cents malades pendant quatre mois.						
	Poids nouveaux		Poids anciens.		à acheter sur les lieux de l'établissement.	à préparer dans chaque hôpital.	à expédier de Paris.
<i>Sels et autres préparations chimiques.</i>	kil.	gr.	liv.	onc.			
(Dissolution mercurielle)	$\frac{1}{2}$		1		.	*	
Nitrate de potasse (<i>Sel de nitre</i>)	2		4		*		
Oxide d'antimoine hydro-sulfuré rouge (<i>Kermès minéral</i>)		256		8	.	.	*
Oxide de mercure rouge (<i>Précipité rouge</i>)		128		4	.	.	*
Oxide jaune de fer (<i>Safran de mars apéritif</i>)		128		4	.	*	
Oxide noir de fer (<i>Æthiops martial</i>)	.	.	.	.	.	*	
Id. demi-vitreux (<i>Litharge</i>)	5		10		*		
Sulfate d'alumine (<i>Alun</i>)	.	.	.	.	*		
Idem calciné	$\frac{1}{2}$		1		.	*	
Sulfate de cuivre (<i>Vitriol bleu</i>)		128		4	.	.	*
Sulfate de fer (<i>Vitriol vert</i>)		128		4	.	.	*
Sulfate de zinc (<i>Vitriol blanc</i>)	.	.	.	.	.	.	*
Sulfate de Magnésie (<i>Sel d'Epsom</i>)	15		30		*		
Sulfate de soude (<i>Sel de Glauber</i>)	.	.	.	.	.	*	
Sulfure noir de mercure (<i>Æthiops minéral</i>)	.	.	.	.	.	.	.
Tartrite acidulé de potasse (<i>Crème de tartre</i>)	2		4		.	.	*
Idem en poudre	.	.	.	.	.	.	.
Tartrite de fer solide (<i>Boule de mars</i>)		128		4	.	.	*
Tartrite antimonie de potasse (<i>Emétique</i>)		256		8	.	.	*

NOMENCLATURE DES MEDICAMENS	QUANTITÉS DE MEDICAMENS	DÉSIGNATION DES DROGUES
-----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

dont l'usage est admis dans
les hôpitaux militaires.

qui doivent com-
poser une divi-
sion complète
de pharmacie
pour un hôpital
temporaire de
trois à quatre
cents malades
pendant quatre
mois.

à acheter sur les lieux
de l'établissement.

à préparer
dans chaque hôpital.

à expédier de Paris.

*Sels et autres préparations
chimiques.*

Savon Médicinal
Soufre sublimé

Alcalis fixes et volatils.

Carbonate de potasse pur
(vulg. *Alcali fixe*) . . .
Potasse caustique (vulg.
Pierre à cautère) . . .
Carbonate de soude) vulg.
Sel de soude)
Carbonate d'ammoniaque
(v. *Alcali volatil concret*) . . .
Ammoniaque caustique (v.
Alcali volatil fluor) . . .

Denrées.

Cassonade.
Vin rouge.
Vin blanc.
Vinaigre
Eau-de-vie
Huile d'olive
Huile à brûler
Saindoux
Suif
Miel
Lait
OEufs.
Pain
Sel Marin.
Orge
Riz

Poids
nouveaux

Poids
anciens.

kil. gr. liv. onc.

10 20

1 $\frac{1}{2}$ 3

128 4

$\frac{1}{2}$ 256 1 8

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

*

N. B. Dans ce tableau général ne sont pas comprises les formules magistrales décrites dans la première et la seconde partie du Formulaire, de même que les drogues simples qui entrent dans la composition des médicamens officinaux destinés à être envoyés dans les hôpitaux militaires; on n'y a pas inséré non plus les plantes qu'on doit employer dans leur saison respective.

Une demi-division de pharmacie nécessaire au service d'un hôpital temporaire de cent cinquante à deux cents malades, sera composée de la moitié en poids des médicamens renfermés dans une division complète, à l'exception des ustensiles, qui se trouveront en même nombre.

On a désigné par un astérisque les médicamens qui devront être achetés sur les lieux à mesure des besoins, ou composés dans chaque établissement, ou expédiés de Paris.

Les articles cependant qui devront former une division ou une demi-division de pharmacie, seront insérés en totalité dans les caisses, sans avoir égard à l'indication des substances annoncées devoir être achetées ou préparées sur les lieux.

État des médicamens qui doivent composer une subdivision de pharmacie à la suite des ambulances , pour administrer les premiers secours.

S A V O I R :

Ipécacuanha en poudre	64	gr. ^{mes}	(2 onces.)
Agaric de chêne.	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Cantharides en poudre	128	gr. ^{mes}	(4 onces.)
Colophane en poudre.	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Acetate de plomb (vinaigre de saturne)	$\frac{1}{2}$	kil. ^{me}	(1 livre.)
Poudre purgative	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Thériaque	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Diascordium.	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Extrait de genièvre.	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Onguent mercuriel.	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
basilicum.	$\frac{1}{2}$	kil. ^{me}	(1 livre.)
d'Arceus	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Emplâtre agglutinatif.	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
diachilum gommé.	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
mercuriel	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Pilules mercurielles	64	gr. ^{mes}	(2 onces.)
Baume de Fioravanti.	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Teinture de Sydenham	128	gr. ^{mes}	(4 onces.)
Camphre	256	gr. ^{mes}	(8 onces.)
Alcool au camphre (eau - de - vie camphrée)	1	kil. ^{me}	(2 livres.)
Alcool sulfurique distillé (liqueur d'Hoffmann)	64	gr. ^{mes}	(2 onces.)
Oxide d'antimoine sulfuré rouge (kermes).	32	gr. ^{mes}	(1 once.)
Nitrate d'argent fondu (pierre infernale)	4	gr. ^{mes}	(1 gros.)

Acide tartareux	64 gr. ^{mes} (2 onces.)
Sulfate de zinc (vitriol blanc). .	32 gr. ^{mes} (1 once.)
Sulfate de cuivre (vitriol bleu) .	32 gr. ^{mes} (1 once.)
Ammoniaque (alkali volatil) . .	128 gr. ^{mes} (4 onces.)
Sulfate d'alumine calciné (alun calciné).	32 gr. ^{mes} (1 once.)
Tartrite antimonie de potasse (émé- tique)	32 gr. ^{mes} (1 once.)
Linge à pansement.	1 kil. ^{me} (2 livres.)
Charpie	$\frac{1}{2}$ kil. ^{me} (1 livre.)
Un trébuchet.	

*Chaque division et demi-division de pharmacie
devra en outre contenir les ustensiles ci-après :*

Un petit mortier de marbre et son pilon en buis.
Un petit mortier de fer et son pilon.
Une boîte contenant poids et balances assortis.
Deux spatules de fer.
Deux aunes d'étamines.
Un trébuchet garni.

MODÈLE DE CAHIER DE VISITE.

*Visite des Fiévreux ou blessés, du premier
germinal.*

Salle première.

Numéros des Lits.	N O M S des MALADES.	Nombre de jours depuis		ALIMENS du		REMÈDE et Prescription.	Observations.
		l'invasion de la maladie.	l'entrée à l'hôpital.	Mat.	Soir.		
1	LAFONT, trois. régim. d'infanterie, comp. Charles.	3	1	D. 1 b.	D. 2. d.	Tisane pect. Saig. du bras à 6 onces. Lav. le soir.	Péripneum. Douleur aiguë au côté droit.
2 du n.º 37	SIMON.	12	12	S. v.	S.	Tis. comm. nit.	
3	DESCHAMPS, premier régim. de cavalerie, comp. Lefranc.	36	33	P.	P.	Sortie.	Fièvre tierce, guérie après 7 accès, sans quinquina.
4	FLEURY, deux. régiment de cavalerie, comp. Michel.	14	10	D.	D.	Eau de riz. Bol de thé- riaque, d'un demi-gros.	Dysenterie. Mort à dix heures du matin.
5	MILLOT.	25	18	M.o.v.	R. L.	Tis. pector. Potion anod. Le soir.	Crachats purulens.
6	DUCHEMIN.	38	32	Q. v.	Q. v.	Infus. sassaf. pil. scillit. soir et mat.	La paracen- these sera faite demain.

*Explication pour l'intelligence de ce modèle
de cahier.*

1.^o Pour que le médecin et le chirurgien faisant la visite, puissent voir d'un coup d'œil le tems qu'a parcouru la maladie, et celui que le malade a passé à l'hôpital, le pharmacien aura soin d'ajouter chaque jour, avant la visite, une unité aux nombres mis le premier jour sur les colonnes respectives de l'entrée et de la maladie. L'explication des exemples suivans ne peut laisser aucune équivoque.

Lafont, n.^o 1, entré le premier germinal, au troisième jour de sa maladie, demande 3 à la colonne du jour de la maladie, 1 à celle d'entrée. Le 2 germinal il se trouvera 4 à la première colonne, et 2 à la seconde.

Simon, entré le même jour de l'invasion de sa maladie, le 21 ventôse, à 12 aux deux colonnes le premier germinal; le 2 il y aura 13 à l'une et à l'autre.

2.^o Le jour où le malade entrera et le jour de sa sortie, son nom sera suivi du n.^o de son régiment et du nom de sa compagnie, comme on le peut observer aux numéros 1 et 3, *Lafont* et *Deschamps*. Il en sera usé de même le jour de la mort, et on en indiquera l'heure à la colonne d'observations. Voyez *Fleury*, n.^o 4; on y ajoutera le nom de la maladie : *Dyssenterie*.

3.^o Le jour de l'entrée, on portera le principal symptôme sur la colonne d'observations, comme *Lafont*, n.^o 1, *Péripneumonie*, *douleur aiguë au côté droit*.

4.^o Le jour de la sortie, on inscrira le nom de la maladie dont le sortant a été guéri. Exemple: *Deschamps*, n.^o 3, *Fièvre tierce*, *guérie après sept accès, sans quinquina*.

5.^o Dans le cours d'une maladie, on fera mention d'un symptôme nouveau dont on ne se serait pas encore aperçu. Exemple: *Millot*, n.^o 5, *Crachats purulens*.

6.^o Lorsque le chirurgien en chef aura été appelé par le médecin, et réciproquement, on inscrira brièvement la décision prise. Exemple: *Duchemin*, n.^o 6, *La paracenthèse sera faite demain*.

7.^o Le jour qu'un malade aura obtenu la permission de changer de lit, ou lorsqu'il viendra d'une autre salle, on en fera mention à la colonne des numéros des lits. Exemple: *Simon*, n.^o 2. — *Du* n.^o 57.

8.^o Quoique les abréviations destinées à désigner les alimens soient indifférentes en elles-mêmes, cependant il est résulté des abus de leur variété arbitraire, lorsqu'on a voulu établir des comparaisons relatives aux consommations et aux comptabilités. Ensuite ces différences peuvent donner lieu à des équivoques de la part des médecins et des chirurgiens, en passant d'un

hôpital à l'autre, lorsqu'un même signe serait, comme on l'a remarqué, adopté dans l'un pour désigner la diète, dans l'autre un œuf, ici la portion, là des pruneaux, etc.

Les abréviations suivantes seront les seules dont il sera permis de se servir, lorsque les objets ne seront pas spécifiés nominativement.

P. Portion entière.

$\frac{3}{4}$ Q. Trois quarts.

M. demi-portion.

Q. Quart.

S. Soupe.

D. 2. 3. 4. b. Diète. Deux, trois, quatre bouillons.

R. g. Riz au gras.

R. L. Riz au lait.

L. Lait.

S. L. Soupe au lait.

Pr. Pruneaux.

BL.^e Bouillie.

Pan.^{de} Panade.

O. Un œuf.

2 O. Deux œufs.

V. Portion entière de vin.

$\frac{V}{2}$. Demi-portion de vin.

VB. Vin blanc, portion entière.

$\frac{VB}{2}$. Demi-portion de vin blanc.

La quantité de vin doit être désignée pour chaque distribution, comme celle des alimens.

9.^o A l'égard des remèdes, il est des abréviations usitées de tous tems dans les hôpitaux militaires, et dont l'usage peut être continué, autant que les médecins et les chirurgiens qui y sont employés les adopteront; mais les quantités ne seront plus désignées par des caractères pharmaceutiques, ni les substances par des caractères chimiques. On ne se servira que des abréviations communes, et qui ne soient susceptibles d'aucune sorte d'équivoque.

10.^o Enfin, indépendamment de la date placée en tête de chaque visite par le pharmacien qui la suit, le médecin et le chirurgien en chef qui l'auront faite, la dateront de leur main avant de signer, et après l'avoir fait collationner devant eux par le pharmacien et le chirurgien qui l'auront suivie, afin de prévenir toute erreur dans le relevé des alimens que doit faire le chirurgien pour le remettre à l'éconôme après l'avoir signé.

Le premier vendémiaire de l'an XIII.

*Les Inspecteurs généraux du service de santé
des armées,*

COSTE, HEURTELOUP, PERCY, DESGENETTES,
LARREY, PARMENTIER.

F I N.

... A l'égard des remises, il est des choses
... de nous dans les
... dont l'usage peut être
... que les mœurs et les
... les acquiescent; mais les
... par des
... la
... On ne se
... et qui ne
... d'épargne.

... Enfin, indépendamment de la place
... de chaque
... le maître et le
... la durée du
... et après l'voir
... par le phar
... afin de
... des
... le maître à l'égard
...

Le premier

Les inspecteurs
des

Coste, l'inspecteur

L'inspecteur

de la

F I N

...

HÔPITAUX

ADMINISTRATION DE LA GUERRE.

MILITAIRES.

PHARMACIES.

TARIF pour l'estimation des Médicamens, à dater du 1.^{er} vendémiaire an 14.

DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.	DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.
<i>Racines.</i>	<i>f. c.</i>	<i>Suite des Racines.</i>	<i>f. c.</i>
d'Angélique	2. 50.	de Rhubarbe indigène . . .	4. 00.
d'Ache de montagne . . .	2. 80.	<i>Idem</i> en poudre	5. 00.
d'Asperges	1. 20.	de Salsepareille	8. 00.
d'Aunée ou <i>Enula cam-</i>		de Sassaparille entier . . .	1. 20.
<i>pana</i>	1. 00.	<i>Idem</i> râpé	1. 60.
de Bardane	1. 50.	de Serpentinaire ou Vipé-	
de Bistorte	1. 80.	<i>rine</i>	9. 00.
de Calamus aromaticus . .	0. 80.	de Scille sèche	5. 00.
de Chicorée	1. 10.	<i>Idem</i> en poudre	9. 00.
de Chiendent	1. 40.	Squine	2. 00.
de Fenouil	2. 50.	Tormentille	2. 40.
de Persil	2. 50.	Valeriane	2. 00.
de Fraisier	2. 50.		
de Fougère mâle	1. 20.	<i>Bois.</i>	
de Gentiane	0. 80.	de Douce-amère	1. 50.
de Gingembre	1. 40.	de Garrou	1. 50.
de Grande Consoude . . .	1. 10.	de Gaïac râpé	0. 50.
de Guimauve ou <i>Althæa</i>	1. 20.		
d'Ipécacuanha entier . . .	28. 00.	<i>Écorces.</i>	
<i>Idem</i> en poudre	33. 00.	de Cannelle de Chine . . .	10. 00.
d'Iris de Florence	1. 80.	<i>Idem</i> en poudre	12. 00.
de Jalap entier	9. 50.	de Citron	2. 40.
<i>Idem</i> en poudre	10. 40.	de Garrou	3. 60.
d'Oseille	1. 00.	de Grenade	2. 00.
de Patience	1. 00.	d'Orange	2. 00.
de Poligala de Virginie . .	34. 00.	de Quinquina entier . . .	40. 00.
de Raifort vert	0. 90.	<i>Idem</i> en poudre	44. 00.
<i>Idem</i> sec	3. 00.	de Simarouba	6. 50.
de Réglisse entière . . .	1. 30.	de Liège	0. 80.
<i>Idem</i> en poudre	2. 00.		
de Rhubarbe entière exo-			
<i>tique</i>	14. 00.		
<i>Idem</i> en poudre	16. 00.		

DENOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.	DENOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.
<i>Feuilles.</i>		<i>Semences.</i>	
	<i>f. c.</i>		<i>f. c.</i>
d'Absinthe	1. 10.	d'Anis	1. 00.
de Camœdris	1. 20.	de Cévadille	3. 00.
de Capillaire du pays	2. 00.	de Coriandre	0. 70.
<i>Idem</i> du Canada	10. 00.	de Fenouil	1. 90.
de Chicorée	1. 10.	de Fenu-grèc ou Senegré	0. 70.
de Fumeterre	1. 00.	de Lin entière	0. 60.
de Guimauve	1. 00.	<i>Idem</i> en poudre	0. 80.
d'Hysope	1. 10.	de Moutarde entière	1. 40.
de Lierre terrestre	1. 50.	<i>Idem</i> en poudre	1. 60.
de Mauve	1. 00.	d'Orge perlé	1. 00.
de Mélisse ou Citronelle	1. 00.	de Semen-contrà	6. 00.
de Menthe poivrée sèche	2. 50.	de Staphisaigre	3. 00.
<i>Idem</i> fraîche	0. 50.	de Psilium	1. 00.
de Serpolet	1. 40.		
de Scolopendre	1. 70.	<i>Fruits.</i>	
de Sauge	1. 20.	Amandes douces	2. 80.
de Scordium	1. 50.	Baies de Genièvre	0. 60.
de Séné	8. 00.	Bourgeons de Sapin	5. 00.
de Tabac	1. 50.	Girofle	12. 00.
de Thym	1. 40.	Muscades	50. 00.
de Trèfle d'eau sec	2. 00.	Noix de galle	3. 60.
de Germe de Peuplier	1. 20.	Tamarins	3. 75.
de Romarin	1. 00.	Têtes de pavots	3. 00.
Cochléaria frais	0. 30.		
		<i>Excroissances.</i>	
<i>Fleurs.</i>		Agaric blanc	3. 00.
d'Arnica	2. 60.	Agaric de chêne	5. 00.
de Bouillon blanc	3. 00.		
de Camomille romaine	6. 00.	<i>Espèces.</i>	
<i>Idem</i> vulgaire	3. 00.	Amères	2. 00.
de Guimauve	3. 00.	Aromatiques	1. 50.
de Lavande	1. 50.	Apéritives	2. 00.
de Mauve	3. 40.	Emollientes	1. 50.
de Pas-d'âne ou Tussilage	5. 00.	Pectorales	2. 50.
de Pavot rouge	3. 90.	Sudorifiques	2. 00.
de petite Centaurée	2. 00.	Vulnéraires	1. 20.
de Pied-de-chat	3. 70.	Astringentes	3. 00.
de Rose rouge	6. 00.	Anthelmintiques	3. 00.
de Safran	120. 00.		
<i>Idem</i> en poudre	132. 00.		
de Tilleul	2. 00.		
de Sureau	1. 60.		

DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.	DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.
<i>Sucs concrets sucrés.</i>	<i>f. c.</i>	<i>Huiles volatiles ou essentiels.</i>	<i>f. c.</i>
Manne	4. 30.	Camphre	24. 00.
<i>Gommes, Gommes résines et Résines.</i>		de Térébenthine	1. 40.
Gomme arabique entière	5. 00.	de Lavande	14. 00.
<i>Idem</i> en poudre	6. 00.	<i>Substances maritimes.</i>	
Gomme adragant entière	9. 00.	Éponges communes	5. 00.
<i>Idem</i> en poudre	10. 50.	<i>Idem</i> fines	16. 00.
Aloës	3. 00.	<i>Idem</i> préparées à l'eau	20. 00.
Assa foetida	5. 00.	<i>Idem</i> à la cire	20. 00.
Ammoniaque	5. 00.	Helmintocorton ou Mous- se de Corse	3. 60.
Colophane	0. 70.	<i>Substances animales.</i>	
Benjoin	7. 00.	Cantharides entières	10. 00.
Elémy	8. 00.	<i>Idem</i> en poudre	12. 00.
Galbanum	5. 00.	Corne de cerf râpée	1. 20.
Myrrhe	2. 60.	<i>Idem</i> calcinée	2. 00.
Oliban	6. 00.	Yeux d'Ecrevisses entiers	2. 50.
Opopanax	3. 60.	<i>Idem</i> préparés	3. 50.
Poix blanche	0. 80.	<i>Substances minérales.</i>	
Poix noire	0. 90.	Antimoine cru	0. 90.
Poix résine	0. 60.	<i>Idem</i> porphyrisé	1. 20.
Sagapenum	6. 00.	Argent	224. 00.
Sang de dragon	6. 00.	Limaille de fer	0. 80.
Scammonée entière	64. 00.	Manganèse	0. 40.
<i>Idem</i> en poudre	72. 00.	Mercure	6. 50.
<i>Baumes naturels.</i>		<i>Sirops.</i>	
de Copahu	10. 00.	Simple	2. 80.
du Pérou sec	12. 00.	de Capillaire	3. 00.
Noir liquide	20. 00.	de Guimauve	3. 00.
Stirax liquide	3. 00.	de Noirprun	3. 10.
Térébenthine	1. 20.	de Pavot ou Diacode	4. 00.
<i>Idem</i> cuite	2. 00.	<i>Miels.</i>	
Suc d'Hypocistis	4. 00.	Dépuré	2. 80.
<i>Huiles fixes ou grasses.</i>			
Cire jaune	6. 50.		
Cire blanche	7. 50.		
d'Hypericum	3. 60.		

DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.	DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.
Suite des <i>Miels</i> .		Suite des <i>Pilules</i> .	
Rosat	f. c. 3. 10	Bols purgatifs	f. c. 8. 00.
Oxymel	2. 50	Bols de soufre	4. 00.
<i>Idem</i> scillitique	3. 00	<i>Trochisques</i> .	
<i>Vins médicinaux</i> .		de Minium	
Amer	1. 00.	<i>Extraits</i> .	
Antiscorbutique	1. 00.	Amer	7. 00.
Aromatique	1. 00.	de Cachou	6. 00.
de Quinquina	5. 00.	de Ciguë	8. 00.
Scillitique	2. 00.	de Chicorée	6. 00.
Martial	1. 20.	de Fumeterre	6. 00.
<i>Vinaigres composés</i> .		de Genièvre	1. 50.
Antiseptique ou des quatre		Opium brut	30. 00.
voleurs	1. 80.	Extrait d'Opium	70. 00.
de Saturne ou extrait de		de Sureau (ou Rob)	5. 00.
Saturne	3. 00.	de Réglisse (ou Suc)	2. 20.
Scillitique	2. 00.	de Trefle d'eau	6. 00.
<i>Poudres composées</i> .		<i>Onguens</i> .	
Anthelmintique ou contre		Antipsorique ou contre	
les vers	5. 00.	la gale	2. 40.
Canthartique purgative	18. 00.	d'Arcéus ou Baume	3. 60.
pour le Diascordium	8. 00.	Basilicum ou Suppuratifs	2. 50.
pour la Thériaque	14. 00.	Cérat de Galien	3. 80.
Tempérante	9. 00.	Citrin	4. 00.
Absorbante	8. 00.	de la Mère	3. 00.
<i>Électuaires et Conserves</i> .		Mercuriel ou Napolitain	5. 00.
Diascordium	5. 00.	Onguent gris	2. 80.
Thériaque	8. 00.	Populéum	3. 60.
Conserve de Roses	4. 50.	de Styrax	3. 00.
<i>Pilules</i> .		Pommade oxigénée	3. 00.
de Cynoglosse	16. 00.	<i>Emplâtres</i> .	
Mercurielles	20. 00.	Agglutinatif (vulg. d'André	
de Savon	4. 00.	de la Croix)	3. 00.
Scillitiques	6. 00.	Diachilum gommé	3. 60.
		Diapalme ou simple	3. 00.
		de Ciguë	5. 00.

DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.	DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.
Suite des <i>Emplâtres.</i>		Suite des <i>Alcools purs</i>	
Mercuriel de Vigo . . . de Mucilage de Savon camphré . . . Vésicatoire Bougies emplastiques , la pièce Sondes élastiques, la pièce <i>Idem</i> à Mandrin , la pièce Sparadrap , le kil. .	f. c. 4. 00. 3. 00. 3. 60. 6. 00. 0. 20. 2. 00. 2. 50. 4. 00.	<i>Id.</i> vulnéraire par infusion <i>Idem</i> de cochléaria (vulg. <i>Esprit de cochléaria</i>) . <i>Idem</i> camphré (vulg. <i>Eau-</i> <i>de-vie camphrée</i>) . .	f. c. 3, 00. 4. 50. 2. 80.
<i>Teintures.</i>		<i>Acides.</i>	
d'Aloës de Cannelle de Cantharides de Jalap (vulg. <i>Eau-de-</i> <i>vie allemande</i>) de Myrrhe de Myrrhe et d'aloës . . . de Quinquina Collire de Lanfranc . . . Laudanum liquide . . . Teinture de Raifort . . . de Gentiane d'Absinthe	4. 00. 4. 00. 5. 00. 5. 00. 4. 00. 4. 50. 7. 00. 2. 00. 16. 00. 3. 00. 2. 40. 2. 40.	Acide sulfurique concentré (vulg. <i>Acide vitriolique</i>) <i>Idem</i> nitrique (v. <i>Esprit</i> <i>de nitre</i>) <i>Idem</i> dulcifié <i>Idem</i> muriatique (v. <i>Esprit</i> <i>de sel</i> <i>Idem</i> acéteux (v. <i>Vinaigre</i> <i>distillé</i>) <i>Idem</i> tartareux	1. 20. 3. 90. 3. 00. 1. 60. 1. 40. 16. 00.
<i>Baumes artificiels.</i>		<i>Liqueurs éthérées et Éthers</i>	
du Commandeur de Fioravanti	7. 00. 7. 00.	Acide sulfurique alcoolisé (vulg. <i>Eau de Rabel</i>) Alcool sulfurique distillé (vulg. <i>Liqueur minérale</i> <i>d'Hoffmann</i>) Éther sulfurique (v. <i>Éther</i> <i>vitriolique</i>) Liqueur nitreuse Éthernitrique (vulg. <i>Éther</i> <i>nitreux</i>) <i>Idem</i> muriatique (vulg. <i>Éther marin</i>)	5. 00. 9. 00. 16. 00. 10. 00. 16. 00. 12. 00.
<i>Eaux distillées.</i>		<i>Sels et autres préparations chimiques.</i>	
Simples de Fleurs d'Orange . . . de Roses	0. 60. 6. 50. 2. 00.	Acétite de cuivre (<i>Vert-</i> <i>de-gris</i>) Acétite de plomb cristal- lisé (<i>Sel de Saturne</i>) . . Acétite de potasse (<i>Terre</i> <i>foliée de tartre</i>) . . .	4. 40. 3. 60. 18. 00.
<i>Alcools purs et aromatisés.</i>			
Alcool de vin (v. <i>Esprit-</i> <i>de-vin</i>) <i>Idem</i> de Mélisse (v. <i>Eau-</i> <i>de-Mélisse</i>)	3. 00. 6. 00.		

DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.	DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.
Suite des Sels.		Suite des Sels.	
Borate de soude (<i>Borax</i>)	f. c. 4. 80.	Sulfate de fer (<i>Vitriol</i> <i>vert</i>)	f. c. 0. 60.
Carbonate de magnésie (<i>Magnésie blanche</i>)	11. 00.	Sulfate de potasse (<i>Tartre</i> <i>vitriolé</i>)	1. 20.
Muriate d'ammoniac (<i>Sel</i> <i>ammoniac</i>)	5. 00.	Sulfate de magnésie (<i>Sel</i> <i>d'Epsom</i>)	0. 50.
<i>Idem</i> en poudre	5. 40.	Sulfate de soude (<i>Sel</i> <i>de Glauber</i>)	0. 40.
Muriate d'antimoine (<i>Beur-</i> <i>re d'antimoine</i>)	24. 00.	Sulfate de zinc (<i>Vitriol</i> <i>blanc</i>)	1. 40.
Muriate mercuriel sublimé doux (<i>Mercuré doux</i>)	12. 00.	Sulfure noir de mercure (<i>Æthiops minéral</i>)	10 00.
Muriate mercuriel sublimé corrosif (<i>Sublimé cor-</i> <i>rosif</i>)	9. 00.	Sulfure rouge de mercure (<i>Cinabre</i>)	9. 00.
Nitrate d'argent fondu (<i>Pierre infernale</i>)	224. 00.	Tartrite acidulé de po- tasse (<i>Crème de tartre</i>)	2. 20.
Nitrate de mercure étendu d'eau (<i>Dissolution mer-</i> <i>curielle</i>)	7. 00.	<i>Idem</i> en poudre	2. 50.
Nitrate de potasse (<i>Sel</i> <i>de nitre</i>)	2. 80.	Tartrite de fer solide (<i>Boule de mars</i>)	6. 00.
Oxide d'antimoine hydro- sulfuré rouge (<i>Kermès</i> <i>minéral</i>)	16. 00.	Tartrite de potasse anti- monié (<i>Emétique</i>)	7. 00.
Oxide de plomb demi- vitreux (vulg. <i>Litharge</i>)	1. 30.	Savon médicinal	3. 00.
Oxide de plomb rouge (vulg. <i>Minium</i>)	1. 50.	Soufre sublimé	0. 80.
Oxide de plomb blanc (vulg. <i>Céruse</i>)	1. 50.	<i>Alcalis fixes et volatils.</i>	
Oxide d'antimoine sulfuré vitreux (<i>Verre d'anti-</i> <i>imoine</i>)	2. 50.	Potasse du commerce	1. 20.
Oxide de mercure rouge (<i>Précipité rouge</i>)	12. 00.	Carbonate de potasse pur (vulg. <i>Alcali fixe</i>)	2. 50.
Oxide jaune de fer (<i>Sa-</i> <i>fran de mars apéritif</i>)	2. 00.	Potasse caustique (vulg. <i>Pierre à cautère</i>)	5. 00.
Oxide noir de fer (<i>Æthiops</i> <i>marial</i>)	4. 00.	Soude brute	1. 20.
Sulfate d'alumine (<i>Alun</i>)	1. 00.	Carbonate de soude (v <i>Sel de soude</i>)	2. 50.
<i>Idem</i> privé de l'eau de cris- tallisation (<i>Alun calciné</i>)	4. 00.	Carbonate d'ammoniac (vulg. <i>Alcali volatil</i> <i>concret</i>)	18. 00.
Sulfate de cuivre (<i>Vitriol</i> <i>bleu</i>)	1. 80.	Ammoniaque caustique (vulg. <i>Alcali volatil</i> <i>fluor</i>)	6. 00.

DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.	DÉNOMINATION des MÉDICAMENS.	Prix du kilog. de chaque Article.
DENRÉES.		Suite des DENRÉES.	
	f. c.		f. c.
Cassonade	3. 00.	Suif kil. .	1. 80.
Vinaigre litre .	0. 40.	Miel jaune kil. .	1. 00.
Eau-de-vie litre .	1. 50.	Miel blanc kil. .	1. 60.
Huile fine kil. .	2. 80.	Sel marin kil. .	0. 10.
Huile à brûler . . . kil. .	1. 20.	Chandelles kil. .	2. 20.
Saindoux kil. .	2. 20.		

APPROUVÉ par le Ministre Directeur de l'Administration de la guerre, le 6 fructidor an 13.

DEJEAN.







